

Malraux et Monin

histoire d'une rencontre, histoire d'une rupture

Yves le Jariel, historien

L'Indochine a eu une dimension initiatique dans l'engagement politique de Malraux. Il y a un avant et il y a un après-Saigon. Et cette transformation s'est opérée au contact d'un homme, Paul Monin, dont le rôle a été longtemps méconnu. André Malraux a une dette considérable envers lui¹. Sans ce dernier, il n'aurait jamais pu se lancer en Indochine dans le journalisme politique. On sait à quel point cette période de sa vie a été essentielle : d'une revanche à prendre vis-à-vis de ceux qui l'ont humilié lors de ses procès (à Phnom Penh d'abord, puis, en appel à Saigon), Malraux a tiré une expérience à portée plus large, qui lui a permis de se définir en tant qu'écrivain engagé contre les abus de la colonisation.

Cette rencontre décisive, il la doit à sa femme, Clara, qui a su gagner la sympathie de cet avocat, célèbre à Saigon, et le décider à s'engager à leurs côtés. Monin va rallier Malraux à sa démarche de protestation contre les pouvoirs en place en Cochinchine. Il a une solide expérience de journaliste puisqu'il a déjà lancé et dirigé deux journaux : *La Grenade* qu'il publie de mars à novembre 1919, encore marquée par ses traditions familiales de droite et *La Vérité*, qui marque une inflexion vers le centre gauche. *La Vérité* paraît de façon intermittente entre 1920 et 1924. Son dernier numéro est sorti au mois de juin 1924².

-
1. Peu de biographes de Malraux en ont pris véritablement conscience. Clara Malraux a été la première, en tant que témoin direct, à souligner son rôle immense dans l'émergence politique d'André Malraux. On trouvera en annexe une lettre inédite de Clara Malraux à la femme de Paul Monin, Gertrude Monin, écrite dans les années 60. Jean Lacouture dans son *André Malraux, Une vie dans le siècle*, a rendu à l'avocat Monin l'hommage qu'il méritait. Pour ma part dans ma biographie de *Paul Monin, L'ami oublié de Malraux en Indochine*, je me suis attaché à souligner les moments forts qui marquèrent leur collaboration.
 2. Peu avant le lancement du journal *L'Indochine*, Nguyen Phan Long présentait ainsi l'avocat : « Persuasif, insinuant, pathétique, animé de cette flamme intérieure qui donne une vie intense aux paroles, faisant patte de velours pour crever d'un coup de

Avec Paul Monin, ce personnage public, connu alors de toute l'Indochine pour son engagement aux côtés des Vietnamiens (les Annamites selon la terminologie de l'époque), Malraux a reçu l'appui qui lui a permis de s'engager dans un nouveau combat³.

Ce qui est remarquable, c'est que Malraux et Monin ne vont pas évoluer ensemble, au même pas. Une conception humaniste les a rapprochés pour soutenir les demandes des Vietnamiens de libertés élémentaires (liberté de la presse, liberté de réunion, liberté de circulation) et d'une certaine représentation politique. Au terme de leur aventure commune, Malraux revient en France avec des convictions d'anticolonialiste humaniste. Mais son expérience politique indochinoise s'est terminée par un échec. Malraux ne peut supporter les échecs qu'il ne peut transcender. C'est sans doute ce qui explique qu'il attendra plusieurs années avant de s'engager publiquement pour défendre des Vietnamiens révolutionnaires en proie à la répression coloniale.

À la fin de leur histoire commune, Paul Monin aura évolué plus profondément, choisissant d'aller en Chine révolutionnaire où il fera la connaissance du futur Hô Chi Minh. Il en reviendra, partisan déterminé de l'indépendance du Vietnam.

On ne peut comprendre l'évolution de Malraux si on ne la confronte pas à celle de Monin. C'est cette histoire qu'on se proposera d'évoquer ici, en historien, en rassemblant le maximum de données d'archives et de témoignages.

Premières rencontres : la prise de conscience

Premières semaines à Saigon

À l'issue de son premier procès - dont le jugement a été rendu le 28 juillet 1924 à Phnom Penh -, Malraux a été condamné à une

griffe sec et précis la redondance boursouflée de l'adversaire, M. Monin possède un talent riche et nuancé.»

3. Jean Lacouture dans sa remarquable biographie *André Malraux, Une vie dans le siècle*, constatait : «La première aventure indochinoise d'André Malraux (1923-1924) se place sous le signe d'un admirable amas de pierres de grès rose : Banteay Srei. La seconde (1924-1925) est marquée par la personnalité d'un homme : Paul Monin».

peine de trois ans de prison ferme⁴. Son compagnon, Louis Chevasson, à dix-huit mois. Leur procès n'était en rien politique⁵. La condamnation était prononcée pour « avoir, dans le courant de décembre 1923, dans le temple khmer de Banteay Srei, sur le terrain du village de Rohal, soustrait frauduleusement onze pierres sculptées constituant six pièces à conviction, et ce au préjudice de l'État. » L'instruction avait duré six mois et avait été suivie attentivement par les plus hautes instances du pouvoir en Indochine, comme les prouvent les nombreuses notes échangées entre le résident supérieur au Cambodge et le gouverneur général de l'Indochine.

Le 26 juillet, les deux condamnés font appel. Assignés à résidence en Indochine, ils doivent gagner Saïgon où aura lieu leur procès en appel. Malraux – il le rappellera d'ailleurs plus tard à Chavigny de Lachevrotière – n'a jamais été incarcéré. À Saïgon, Malraux et Chevasson n'ont que peu de contacts. Les notabilités européennes boudent ce jeune aventurier dont l'histoire excentrique, au parfum de scandale, excite l'imagination des jeunes filles en fleur de la colonie⁶.

Les premiers Européens que contactent Malraux et Chevasson sont leurs avocats Gallois-Montbrun et Béziat⁷ (un ami de Monin) qui doivent les défendre dans le procès en appel. Tous deux, comme leurs collègues de Phnom Penh, M^c de Parcevaux et M^c Lortat-Jacob, sont considérés comme des libéraux. Très vite, Malraux et Chevas-

4. Les journaux parisiens rendirent compte de ce fait divers par de courts articles. Celui du *Temps*, du 4 août 1924, « Les voleurs d'Angkor », parlait d'une entreprise de vol, conçue à Paris par deux jeunes gens de bonne famille... Le tribunal de Phnom Penh vient de les condamner à cinq ans de prison [diable, le *Temps* était plus sévère que le tribunal qui s'était limité à trois!] et à plusieurs années d'interdiction de séjour.
5. Le fameux « télégramme secret » dont Malraux a fait état (notamment dans ses Lettres à Chavigny) pour prouver que son procès aurait eu une dimension politique n'était qu'un message codé selon des procédures administratives courantes. Et ce message ne mentionnait aucune activité politique de Malraux. Il suffit de consulter le dossier du procès aux ANOM pour s'en convaincre.
6. Rappelons qu'à son procès de Phnom Penh, selon le chroniqueur de *L'Écho du Cambodge*, on notait que l'élément féminin dominait dans la foule qui avait envahi le prétoire.
7. Béziat, que Jean Lacouture a connu à Saïgon en 1946, fut un ami fidèle de Paul Monin. Il fut de ceux qui prononcèrent l'éloge funèbre de l'avocat lorsque celui-ci mourut en janvier 1929. Il eut aussi l'occasion de défendre le frère de Paul, Jacques Monin, lorsque celui-ci fut accusé en 1930 d'avoir assassiné sa femme. J'ai raconté ce fait divers qui secoua Saïgon dans mon livre sur Paul Monin.

son établissent avec eux des relations de confiance. Béziat, au détour d'une conversation, a probablement évoqué le nom de Monin - dont il est un ami très proche -, mais celui-ci, est absent d'Indochine, car il est parti le 12 juillet sur *L'Angers* pour gagner la Métropole afin de rencontrer le nouveau ministre des Colonies, Daladier. C'est au cours de ce voyage que Paul Monin fait la connaissance de Clara Malraux.

André rencontre-t-il Edgar Ganofsky, le directeur de *La Voix libre*, très engagée dans la critique des pouvoirs en place? Ce petit homme teigneux et difficile provoque, par ses outrances, de multiples procès en diffamation. C'est un ancien enseignant à la Réunion, venu en Indochine pour y faire du journalisme. Son journal n'a qu'un tirage des plus limités (quelques centaines d'exemplaires). Le personnage, à la limite de la clochardisation, n'est sans doute pas à la hauteur de ce qu'exige de ses amis le futur écrivain. Mais peut-être, dans ce moment de déréliction, André s'accommode-t-il de ce Diogène hargneux, à la propreté parfois douteuse, pour lequel Clara Malraux exprimera dans *Les Combats et les jeux* une grande indulgence et une affectueuse sympathie⁸. Ganofsky, par son audace et son goût de la provocation, pouvait séduire Malraux; mais jamais ce dernier n'a pensé s'associer avec lui.

Dans un premier temps, Malraux se morfond dans son « trou », si luxueux soit-il. Il est seul, condamné à la lecture de la presse locale pour comprendre le microcosme politique saïgonnais. « Les villes des colonies, écrit-il à son ami Marcel Arland, ne sont ni d'Afrique ni d'Asie, mais de la plus immonde province⁹. »

Quant à Chevasson, on ne sait rien de ses flâneries ni de ses occupations. Est-ce dire qu'il s'ennuyait ferme, si tant est qu'on ait pu s'ennuyer en compagnie d'un homme comme Malraux?

Bientôt, Malraux est mis dans une épouvantable rage en lisant *L'Impartial* qui reprend un article du *Matin*, daté du 8 août, relatant pour ses lecteurs le vol des statues d'Angkor : il faut dire que le portrait qu'on trace de lui n'est guère flatteur : « l'homme à la

8. MALRAUX Clara, *Les combats et les jeux*, Grasset, 1969, p. 36.

9. ARLAND Marcel, *Ce fut ainsi*, Gallimard, 1979, p. 33.

rose» (Malraux) y est peint comme un dandy doublé d'un gigolo. Évoquant le logement de Georges Malraux¹⁰ et de sa femme, le journaliste écrivait : « La résidence de l'homme à la rose ne manquait pas d'intérêt. Un cubisme délirant concède à son installation une originalité indiscutable. Il était fatal que l'art nègre ou toute inspiration d'art barbare et mystérieux voisinassent chez Georges Malraux avec les cubes... Depuis un mois, à peine arrivés à Phnom Penh, Malraux et sa bande avaient déjà fait main basse sur plus de mille kilos de statuettes et de bas-reliefs. Encouragés, les voleurs se disposèrent à révéler aux riches marchands américains les beautés insoupçonnées de l'art siamois... » Prêt à en découdre, Malraux se calme lorsque le journaliste de *L'Impartial* qui le reçoit lui propose d'insérer sa réponse dans le journal. Cette interview, que Malraux regrettera probablement avoir donnée¹¹, paraît dans *L'Impartial* avec son accord.

Les jours passent sans que nous connaissions par le détail l'emploi du temps d'André et de Louis. Nous n'avons aucune source décrivant précisément la rencontre de l'avocat avec le futur écrivain de *La Condition humaine*. Nous n'en connaissons donc ni le lieu ni la date exacte. Mais on peut reconstituer de façon assez détaillée l'emploi du temps de Monin à partir du 15 octobre 1924, date de son retour à Saïgon. Et de là, faire des hypothèses.

Rencontre de Clara avec Paul Monin

Clara Malraux n'a pas été jugée avec son mari et Chevasson, car elle a bénéficié d'un non-lieu. Sa présence sur les lieux du délit n'en constituait pas un, au motif que la femme, légalement, est tenue de suivre son mari. Elle s'est donc embarquée sur *L'Angers*, le 10 juillet 1924. Sur le bateau, elle apprend la présence à bord d'un avocat très connu à Saïgon, Paul Monin, qu'on lui présente comme « un ami des Annamites »¹². Paul Monin est arrivé avec sa famille, sa femme Gertrude et son fils Willy, en 1918 à Saïgon. D'un patriotisme intransigeant qui le rapprochait de *L'Action française*, il a évolué vers

10. Georges est le premier prénom de l'état civil d'André Malraux.

11. Parce qu'il y assène une foule d'affirmations qui pouvaient être facilement démenties. Comme la grande richesse de son père, le soutien d'Anatole France (dont le nom ne figure sur aucun document d'appui à Malraux).

12. MALRAUX Clara, *Les combats et les jeux*, p. 66.

le centre gauche, devenant un critique des abus coloniaux. En mai 1924, il s'est porté candidat aux élections législatives, mais il n'a pas été élu (c'est son adversaire, Ernest Outrey qui est devenu député de la Cochinchine). Son journal, *La Vérité*, a cessé de paraître peu après, au mois de juin 1924. Monin n'a pas participé à la réorganisation du groupe radical et radical-socialiste de Cochinchine qui se produit après son départ¹³. Ce groupe assez informel avait fonctionné sous la direction de Robert Crémieux, fils d'un sénateur radical, jusqu'au moment où son journal, *L'Information d'Extrême-Orient*, avait été mis en faillite.

Faisant connaissance avec Paul, Clara réussit à le convaincre de la justesse de son combat pour faire libérer son mari dont elle a appris la condamnation au milieu de la traversée. *L'Angers* arrive à Marseille le 7 août 1924.

Clara dans les semaines qui suivent va tout mettre en œuvre pour mobiliser l'opinion intellectuelle en faveur d'André. Elle s'adresse d'abord à André Breton, puis à Marcel Arland. Ce jeune homme qui a ses entrées littéraires et qui aime beaucoup André – ils se connaissent depuis 1921 – apporte une aide déterminante dans la mobilisation qui s'ébauche pour aider André. C'est lui qui, par ses interventions aux journées de Pontigny, a attiré l'attention d'une dizaine d'intellectuels connus pour qu'ils organisent la défense d'André Malraux. Arland conclut son article paru dans *Le Journal littéraire* : « Tel est ce jeune homme dont on voudrait faire un ambitieux sans cœur et sans scrupules. J'imagine que Rimbaud quittant la France, on l'appelait aussi un aventurier sans cœur¹⁴. Avant de juger cette aventure, il est nécessaire de la comprendre. » Et pour la comprendre, il est nécessaire de rassembler les pièces multiples de ce puzzle compliqué.

Paul Monin reste en France du début d'août à la mi-septembre. Dans la mesure de ses moyens, il aide Clara à mobiliser l'opinion intellectuelle en faveur de son mari. Durant ces quelques six ou sept semaines, il ne reste pas inactif.

13. *Tribune indigène*, samedi 12 août 1924. Ardin, directeur de l'Imprimerie commerciale est élu président du groupe radical et radical-socialiste en remplacement de R. Crémieux qui s'est retiré spontanément.

14. ARLAND Marcel, *Ce fut ainsi*, Gallimard, 1979, p. 35.

Il veut d'abord dénoncer les agissements de son vieil adversaire, le député Ernest Outrey. Le 1^{er} septembre, dans le journal du romancier René Maran, *Continents*,¹⁵ il publie un article prenant la défense de Robert Crémieux, qui a dû quitter L'Indochine, victime de l'hostilité du député de la Cochinchine.

Il cherche surtout à rencontrer le ministre des Colonies, Daladier. Cela s'avère très difficile, car Daladier cumule à ce moment, en plus de ses propres fonctions celles de ministre des Affaires étrangères¹⁶. Il réussit pourtant à le voir, le 8 septembre. Très satisfait des réponses de Daladier, Monin envoie un télégramme à ses amis vietnamiens de Saigon¹⁷. Enregistrant ce qu'il pense être des encouragements du ministre à une politique coloniale plus libérale, il rend compte de cette rencontre dans le quotidien parisien *Le Journal*.

Paul Monin, qui sait que son absence est exploitée par ses ennemis, a tenu à revenir rapidement à Saigon. Il s'est embarqué à Marseille, le 17 septembre, avec son ami et collègue Charles Gallet, sur le *Fontainebleau* 18. Pour l'anecdote, signalons qu'il a voyagé avec un groupe de dix étudiantes qui débrideront l'imagination des officiels chargés d'organiser leur réception. Elles sont envoyées en Indochine par *Le Journal* pour effectuer un voyage en principe d'études, en fait de propagande coloniale¹⁹. Autre fait, de plus grande signification, à

-
15. René Maran est l'auteur d'un roman à succès *Batouala*. Ernest Outrey est un vieil ennemi de Paul Monin. À deux reprises, l'avocat a tenté de lui ravir son siège de député. En 1919 et 1924, Ernest Outrey est arrivé en tête aux élections législatives, en devançant largement son rival.
 16. Le président du Conseil, Edouard Herriot est aussi ministre des Affaires étrangères. Au moment où Monin veut le voir, il est parti à Londres pour négocier le problème des réparations allemandes. Daladier le remplace à Paris dans sa fonction de ministre des Affaires étrangères.
 17. *La Tribune indigène* du 9 septembre 1924. « Espoir. L'attention du gouvernement métropolitain se portera enfin sur le sort de notre peuple. » L'article reprend le télégramme de Monin, envoyé de Saint-Amour : « Légitimes espérances annamites attentivement envisagées par Gouvernement. Avertissez compatriotes. Monin. » *La Tribune indigène* commente alors : « Le gouvernement colonial qui exerce sur nos relations postales la censure la plus odieuse ne saurait prétendre tenir la Métropole dans l'ignorance complètes des aspirations annamites. »
 18. *L'Écho annamite* du 16 octobre 1924.
 19. Ces jeunes filles sont envoyées en Indochine pour un voyage d'études, dans un but de propagande coloniale par la Ligue maritime et coloniale et par le quotidien *Le Journal*. M^{lle} Mazot dirige ce groupe. Sur le même bateau se sont embarqués Strieder, administrateur des services civils qui remplacera Arnoux en 1927 à la Sûreté de

l'arrivée du bateau, la Sûreté arrête discrètement un étudiant vietnamien ayant fini ses études de droit à Montpellier²⁰. Elle le soupçonne d'activités antifranchaises. Monin ne semble pas avoir été prévenu ni informé de cette arrestation qui sera, en revanche, largement commentée dans les journaux réformistes vietnamiens du lendemain.

Dès qu'il est à Saïgon, Monin fonce au Conseil colonial où son arrivée provoque un beau tumulte que le reporter de *L'Écho annamite* rapporte avec une juvénile espièglerie. L'avocat « ami des Annamites » récupère rapidement son siège. Son « remplaçant » ne cherche nullement à lui contester sa place dans le Conseil.

Comme Monin tient à tenir son rang, le soir même de son arrivée, il participe au dîner offert par le gouverneur par intérim, Tholance, en l'honneur des conseillers coloniaux. À la table figurent toutes les personnalités de Saïgon, notamment deux adversaires acharnés de l'avocat, Darles, administrateur de sinistre et sulfureuse réputation²¹ et le directeur de la Sûreté, Paul Arnoux. Ce dernier développe une haine particulière pour Monin depuis que celui-ci a écrit dans son journal, *La Vérité*, un commentaire le mettant en cause dans une charge impitoyable : « Allons, M. le chef de la Sûreté. Allons, M. Arnoux ! Le bal est passé. ... M. Arnoux, pomponné, pommadé, frisotté et rose, veston tendu sur une croupe rebondie, tourne et virevolte²². »

Au dîner, Monin feint d'ignorer ses ennemis ; mais parmi les invités, il retrouve aussi des amis, et notamment le chef du Parti constitutionnaliste annamite, Bui Quang Chieu²³. Parti constitutionnaliste ? Un grand mot pour désigner ce groupe informel, très mal structuré, mais qui jouit cependant d'une certaine audience auprès du public vietnamien francophone ; cela grâce à son journal,

Cochinchine, et sa femme, Elizabeth, dont Marguerite Duras a évoqué la figure dans plusieurs de ses livres.

20. *L'Écho annamite*, 1924-10-16, « *La Sûreté escamote un jeune Annamite.* » L'article évoque aussi l'irruption inopinée de Monin au Conseil colonial.
21. On l'accuse, à juste titre, d'avoir eu un rôle particulièrement odieux et brutal durant la période où il eut la responsabilité de la province de Thaï Nguyen.
22. *La Vérité*, n° 81 du samedi 28 juillet 1923, article de Paul Monin « Soctrang ».
23. ANOM, SPCE 350, Note confidentielle 655 — SB du 20 octobre 1924 signalant l'arrivée de Monin. (ANOM : Archives nationales d'outre-mer à Aix-en-Provence)

La Tribune indigène. Bui Quang Chieu fait part à Monin de son amertume, car, fonctionnaire des services agricoles – il est diplômé de l'Agro – il a été frappé par une mutation disciplinaire au Cambodge. Cette sanction est de toute évidence destinée à limiter son influence politique en Cochinchine. Bui Quang Chieu ne rejoindra pas son poste au Cambodge, préférant prendre une retraite anticipée pour se consacrer à la vie politique à plein temps. Il part en France peu après²⁴.

Il est probable que Monin prend contact rapidement avec Malraux, peut-être le jour même de son arrivée, peut-être deux ou trois jours après. Le procès en appel de Georges-André Malraux et de Louis Chevasson bat alors son plein. Les deux accusés sont en contact quotidien avec leurs avocats. Lors des sessions préliminaires du tribunal, Malraux est apparu moins flamboyant que lors du premier procès de Phnom Penh, en juillet. Dès le 8 octobre, le tribunal s'est réuni sous la présidence du conseiller Gaudin, assisté par les conseillers Do Huu Tri et Crosnier de Briant. Le réquisitoire a été établi par le procureur Moreau. Monin, de concert avec Béziat, a probablement donné à Malraux des conseils pour sa défense. Le 28 octobre, la Cour d'appel de Saigon ramène les peines prononcées à Phnom Penh (Malraux à un an de prison avec sursis et Chevasson à huit mois également avec sursis). « Considérant qu'après avoir acquis de réelles connaissances artistiques... le jeune littérateur Georges-André Malraux... prit la résolution de venir en Indochine, attiré par les merveilles des temples d'Angkor et de l'art khmer... Considérant qu'il résulte des faits que Malraux et Chevasson ont commis la soustraction des bas-reliefs qu'ils avaient détachés... que c'est frauduleusement qu'ils ont commis ladite soustraction ... Considérant que les deux inculpés sont très jeunes, que les renseignements sur eux ne sont pas mauvais... » Accordant ainsi les circonstances atténuantes aux inculpés, le tribunal d'appel se montre moins sévère. Il est évident que la pétition de « cinquante intellectuels prestigieux »

24. Lorsque Clara Malraux évoque la figure de Bui Quang Chieu, elle note qu'elle en a peu gardé le souvenir. Ce n'est guère étonnant puisqu'elle n'a pas eu l'occasion de le rencontrer au Vietnam. Elle commet une petite erreur en situant son départ pour la France en 1926 qui a eu lieu en 1924 (*Les combats et les jeux* p. 44). En réalité, mars 1926 est le moment du retour de Bui Quang Chieu en Indochine.

réunie par Marcel Arland à la demande de Clara a joué un rôle important dans la décision du tribunal.

Le 30 octobre 1924, par l'intermédiaire de leurs avocats, Malraux et Chevasson se pourvoient en Cassation²⁵.

Malraux rencontre quelques personnalités vietnamiennes réformistes

Entre le 15 octobre (date d'arrivée de Monin) et le départ pour la France de Malraux (le 1^{er} novembre), quinze jours seulement. Durant ces deux semaines, Monin est très occupé, car il veut affirmer sa présence au Conseil colonial. Il doit rendre compte aussi à ses amis des interventions et des contacts qu'il a pris à Paris avec les responsables politiques du nouveau gouvernement du Cartel des gauches.

L'avocat veut cependant aider le mari de Clara. Celle-ci lui avait dit qu'il s'entendrait avec André, « un homme extraordinaire ». Monin rencontre donc Malraux pour lui faire une revue des problèmes locaux. Est-ce lui qui le présente à ses amis vietnamiens, notamment Eugène Dejean de La Bâtie et Nguyen Phan Long? Nous ne le savons pas avec certitude, mais c'est évidemment probable. Quoi qu'il en soit, peu avant son départ pour la France, Malraux rencontre, seul, des représentants de l'intelligentsia vietnamienne. Cet événement est intéressant à décrypter, car il permet d'analyser l'autonomie qu'a pu avoir Malraux dans ses contacts avec les Vietnamiens.

Nous disposons pour préciser ce point de deux documents d'archives conservés aux ANOM d'Aix-en-Provence.

Le premier de ces témoignages est une note du responsable de la Sûreté, Paul Arnoux, du 3 mars 1925 qui retranscrit une information d'un de ses indicateurs sur les agissements de Malraux avant son départ en France, au mois d'octobre 1924. Cet indicateur, dont

25. Le 25 juin 1925, la Cour de cassation casse le jugement de la Cour d'appel du 28 octobre 1924. Les deux condamnés devront être rejugés par la même Cour d'appel, mais par d'autres juges. Ce nouveau jugement d'appel à Saigon (mais avec des juges différents) interviendra le 14 décembre 1926. Il sera prononcé par défaut, Malraux et Chevasson ne s'étant pas déplacés pour l'occasion. Malraux avait envoyé une lettre d'excuse au tribunal soulignant qu'il souffrait de paludisme. Ce jugement définitif confirme le jugement de la Cour d'appel du 28 octobre 1924. Malraux et son ami Chevasson ont donc bien été condamnés à des peines de prison avec sursis. Le deuxième jugement d'appel supprime la peine de 5 ans d'interdiction de séjour.

on ignore l'identité, n'était pas présent au moment du départ de Malraux, mais il assure néanmoins que « quelques jours avant son départ, il [Malraux] a invité quelques Annamites au *Continental*... Beau parleur, il les a facilement impressionnés, si bien qu'une douzaine de jeunes gens, dont Dejean de La Bâtie, Lam Van Hue et To Van Cau, l'ont invité à un dîner annamite au restaurant *Dong Phap Lu Quan*. » Ce restaurant était tenu par un Vietnamien proche des réformistes du parti constitutionnaliste. Ce premier contact sera suivi par d'autres. Dejean de la Bâtie entretiendra plus tard des relations très amicales avec Malraux.

L'informateur ne précise pas si Malraux a fait mention, à cette occasion, d'une association avec Monin²⁶. Nguyen An Ninh ne participe pas à ces agapes, car il se trouve à ce moment en France. Nguyen Phan Long bien présent à Saigon n'a pas été invité. L'indicateur en tout cas ne mentionne pas sa présence à ces deux dîners. Le directeur de *L'Écho annamite* est une figure marquante du réformisme vietnamien et il est également un ami personnel de Monin, Malraux va le rencontrer séparément.

La rencontre de Malraux avec Nguyen Phan Long

Une nouvelle fois, nous pouvons nous appuyer sur des sources d'archives. Un document conservé aux ANOM (Archives nationales d'outre-mer à Aix-en-Provence) permet en effet de retracer ce que furent les premiers contacts de Malraux avec le directeur *L'Écho annamite*²⁷. Selon les termes des informateurs de Paul Arnoux, Malraux se serait « lié d'amitié avec Nguyen Phan Long ».

Le directeur de *L'Écho annamite* avait pensé un moment que ses compatriotes le délégueraient en France pour représenter les intérêts vietnamiens. Il semble effectivement que dès l'automne 1923, des personnalités vietnamiennes influentes aient envisagé de l'envoyer à Paris pour dénoncer en haut lieu le scandale du projet Candelier relatif au port de commerce de Saigon (monopole des transports au profit d'un consortium financier). Mais Nguyen Phan Long avait

26. ANOM SPCE 356, Note d'Arnoux du 5 mars 1925 au directeur des Affaires politiques et de la Sûreté générale au gouvernement général.

27. ANOM SPCE 350 (dossier consacré à Bui Quang Chieu), Note d'Arnoux du 10 décembre 1924.

hésité, car cela aurait impliqué qu'il abandonnât les deux emplois qui le faisaient vivre : la direction de *L'Écho annamite* et celle de son établissement privé d'enseignement. Finalement, c'est Paul Monin que la communauté vietnamienne, rassemblée pour contrer le projet Candelier, avait chargé de plaider sa cause auprès du gouvernement français²⁸.

À l'automne 1924, encouragé par ce que Monin lui a fait savoir des intentions du nouveau gouvernement du Cartel, Nguyen Phan Long a de nouveau la tentation de partir en France²⁹. Malraux va alors lui proposer, s'il met à exécution son projet, d'organiser pour lui des tournées de conférences en France, que lui, Malraux, se chargerait de financer. Malraux, selon Arnoux, aurait même dit à Long que, diplômé de l'école des Chartes, il aurait écrit une histoire de l'Annam qui aurait déplu aux milieux conservateurs « parce qu'il rendait justice et honneur au peuple annamite ». C'est du reste pour cela que l'administration lui aurait tendu un piège pour pouvoir l'accuser de vols de statues dans les temples d'Angkor³⁰. Selon l'indicateur d'Arnoux, Malraux aurait même promis à Long de lui envoyer de France sa fameuse « Histoire de l'Annam ». Calomnies policières que tout cela ? Peut-être, mais le comportement de Malraux à son retour en France où il fait des promesses semblables à ses amis (il promet à Max Jacob de financer des conférences en Chine) donne quelque apparence de vraisemblance à certaines de ces informations payées par la Sûreté.

Les leaders réformistes vietnamiens, sans doute flattés par les prévenances d'André Malraux, certainement impressionnés par son assurance, restent cependant prudents. On le voit dans la façon même dont ils rendent compte du verdict du jugement en appel de Malraux et Chevasson. L'article qu'y consacre *L'Écho annamite* montre une certaine indulgence teintée d'une légère condescendance. En le li-

28. Monin a fait un voyage en France de décembre 1923 à mars 1924. Ses interventions ont eu pour effet la remise en question du projet Candelier. Le succès électoral du Cartel des gauches en mai 1924 va conforter la position des opposants à ce projet. Le gouverneur général Merlin semble avoir été fort peu enclin à défendre Candelier.

29. ANOM SPCE 350 (dossier consacré à Bui Quang Chieu), Note d'Arnoux du 10 décembre 1924.

30. Ibid.

sant, Malraux a dû ressentir une forte irritation. Nguyen An Ninh pour sa part, au début de 1924, avait été plus chaleureux dans son jugement sur l'aventure de Banteay Srei.

Beaucoup plus tard, en 1950, lorsque Bernard Bourotte lui apprendra que Nguyen Phan long a été nommé Premier ministre, Malraux répliquera : « Voilà donc mon vieux Nguyen Phan Long ministre. J'espère qu'il n'aura pas trop à faire avec des gens du genre Mao Tse Toung³¹. »



© Yves le Jariel, collection particulière

31. Lettre de Malraux à Bourotte du 2 janvier 1950. Fonds « Malraux » de la bibliothèque Jacques Doucet ; consulté avec l'aimable autorisation de Florence Malraux.

Quand Malraux part en France le 1^{er} novembre 1924, il est sûr de revenir en Indochine et il pense avoir l'accord de Monin pour la création d'un nouveau journal qu'ils dirigeraient ensemble. C'est en tout cas ce qu'il affirme à sa femme Clara lorsqu'il la revoit à la fin du mois de novembre. Peut-être prend-il ses désirs pour des réalités. Paul Monin a sympathisé avec lui, mais il n'a pas semblé totalement convaincu du sérieux de ce jeune homme, certes exceptionnellement brillant et talentueux, mais qui lui semble aussi manquer de réalisme.

En France Malraux a-t-il fondé le journal *L'Indochine* ?

Malraux ne reste que six ou sept semaines en France. Mais il ne va pas perdre son temps au cours de ce bref séjour. Après avoir retrouvé Clara - relativisant quelque peu l'aide qu'elle a pu lui apporter dans ces moments difficiles³² -, il lui annonce qu'ils retourneront en Indochine très prochainement.

Il revoit d'abord ses vieux amis, Pascal Pia qui vient juste de terminer son service militaire³³ et Marcel Arland. Celui-ci a évoqué leur rencontre dans une gargote du quai de Passy : «Après l'absence, l'aventure, le procès et tout, le voici devant moi. C'est lui, plus maigre, les yeux plus sombres, la voix plus sourde, et dans la voix, comme sur le visage et sur les mains, de brusques crispations. Que me dit-il? Du procès, presque rien; mais l'aventure, il l'évoque.» Arland est certainement très fidèle lorsqu'il évoque Malraux parlant, non seulement de la jungle, mais «du combat et du danger de chaque jour». Le regard d'André va au loin, chercher l'inaccessible, «l'autre chose».

Mais André est aussi entièrement plongé dans l'action. Il lui faut préparer sa revanche. En novembre 1924, allant voir Max Jacob à Saint-Benoît-sur-Loire, il lui aurait proposé de faire une tournée de conférences en Chine [il est probable que Max Jacob a confondu

32. C'est en tout cas l'impression ressentie par Clara telle qu'elle l'exprime dans ses Mémoires.

33. Pascal Pia faisant son service militaire (de novembre 1923 à octobre 1924, date où il fut réformé), il ne put participer à la campagne de mobilisation pour soutenir Malraux avant son procès en appel. Cependant, au cours d'une permission au mois de juin 1924 (avant donc la première condamnation de Malraux), il avait accompagné Marcel Arland voir Fels et Jaloux à la *Revue des arts asiatiques*.

Chine et Indochine], en lui offrant pour cela quinze mille francs. Jacob, qui raconte cela dans une lettre aux Salacrou, est évidemment sceptique³⁴.

Enfin, retrouvant Louis Chevasson en Bourgogne, Malraux décide que son vieux complice restera en France et sera correspondant du futur journal³⁵. Jean Lacouture, qui rapporte sobrement le fait, ne précise pas ce que fut la réponse de Chevasson.

À Paris, sur la recommandation de François Mauriac, Malraux prend contact avec Grasset qui lui propose un contrat, trois mille francs d'à-valoir et sept mille francs à la remise du premier des trois livres que l'écrivain devra remettre. Dans l'immédiat, la somme est insuffisante pour financer leur voyage. Olivier Todd évoque la vente de plusieurs toiles dont plusieurs faux, dont deux Picasso et deux Derain. Mais il ne cite pas ses sources. Quoi qu'il en soit, André et Clara recevront aussi une aide financière de Fernand Malraux, le père d'André, qui, ayant fait de bonnes opérations boursières, leur annonce qu'ils pourront toucher 50 000 F à Singapour, mais que ce sera sa dernière contribution. Au total, les fonds recueillis sont très nettement insuffisants pour faire face aux frais de lancement d'un quotidien. Il faudra aviser sur place pour trouver des moyens de financement. Malraux s'occupe plus directement de pouvoir alimenter en articles son futur journal en contactant diverses maisons de presse. Pour bien prouver que son journal a été créé à Paris, Malraux fera publier plus tard dans *L'Indochine*, les fac-similés de deux lettres. Dans la première, du 22 janvier 1924, les éditions Hachette lui accordent les droits de distribution de certains suppléments : *Le Miroir des sports*, *Le Canard enchaîné*, *Le Merle blanc*, *Le Petit écho de la mode*.

Dans le second document, à la suite d'une lettre que Malraux leur aurait écrite le 15 janvier, les éditions Fayard autorisent la reproduction de leur hebdomadaire *Candide*³⁶. Il pourra ainsi reprendre « tous les articles, contes, nouvelles, échos, etc., soit en général tous

34. JACOB Max, *Lettres aux Salacrou : août 1923 — janvier 1926*, Paris, 1957.

35. LACOUTURE Jean, *Malraux, Une vie dans le siècle*, p. 79. Entretien de Louis Chevasson de février 1972.

36. Ces lettres furent reproduites dans *L'Indochine* n° 26 du samedi 18 juillet 1925.

les textes composant notre hebdomadaire *Candida*, à l'exception des chansons et des morceaux de musique... En échange, vous vous engagez à verser une somme de 30 000 F payable par quart et d'avance, chaque part constituant le paiement du trimestre suivant». La lettre de *Candida* est datée du 19 janvier 1925 et porte comme adresse de destinataire, Saigon. Concernant les paiements d'avance de 30 000 F, on a toutes les raisons de penser qu'ils restèrent virtuels, André et Clara n'ayant déjà pas les moyens de se payer leur voyage autrement qu'en troisième classe³⁷.

Les textes des accords entre Malraux et les deux éditeurs seront publiés dans *L'Indochine* n° 29 avec le commentaire suivant : « Photographie des lettres établissant que, le 1^{er} février 1925, quatre mois avant les inventions sino-bolchevistes, *L'Indochine* était fondée à Paris, lettres qui, comme le dit par ordre M. de la Chevrotière et comme chacun sait, n'existent pas.³⁸ »

On peut penser que cette insertion s'est faite sans recevoir un appui chaleureux de Monin. D'abord parce que Malraux se donnait ainsi le beau rôle - le principal - dans leur aventure : *L'Indochine* créée à Paris? Cela a dû énerver prodigieusement Monin. Et puis la possibilité de reproduire les articles de *Candida*, ce n'était pas cela qui allait permettre de payer l'imprimeur et les jeunes journalistes vietnamiens que recruta le journal. Le journal du reste étant un journal indochinois ne pouvait être déclaré qu'en Indochine.

Le retour de Malraux en Indochine

Malraux serait reparti de France le 15 ou le 16 janvier 1925. C'est par une dédicace de Malraux à Marcel Arland que l'on peut fixer cette date³⁹. Malraux est le plus vieil ami d'Arland. Ce dernier a bien compris le désir de revanche qui anime André. « Je n'ai rencontré personne qui, d'une chute aussi profonde, aurait pu, l'instant d'après,

37. Clara Malraux affirme à propos de ces accords avec « les sous-directeurs de Fayard et de Hachette : il fut décidé que, sitôt les fonds touchés par eux – ils durent attendre près de cinq mois – ils nous autoriseraient à faire paraître dans notre hypothétique quotidien indochinois un certain nombre d'articles parus dans leurs publications. » *Les combats et les jeux*, Grasset, 1969, p. 28.

38. MALRAUX André, *Œuvres complètes*, Pléiade, p. 1127.

39. ARLAND Marcel, *Ce fut ainsi*, Gallimard, 1979, p. 37.

resurgir avec ce courage, cette passion, ce bonheur⁴⁰. » La date exacte du débarquement de Malraux à Saigon n'est pas connue. Elle se situe vraisemblablement entre le 25 février et le 1^{er} mars, puisque la note de police signalant son arrivée est du 4 mars et qu'elle précise qu'elle est « récente ». On sait que pour ne pas laisser voir qu'ils ont voyagé en troisième classe, André et sa femme ont débarqué à Singapour ; puis après avoir gagné Bangkok par train, ils ont repris un bateau, mais cette fois dans une classe conforme à ceux qui sont venus en découdre avec les plus hauts personnages de Cochinchine.

Les premières semaines d'André et Clara à Saigon sont bien étranges. Malraux pense évidemment à créer son journal (c'est pour cela qu'il est revenu en Indochine), mais il constate, probablement avec un certain dépit, que l'homme avec lequel il aurait voulu s'associer, Paul Monin, a déjà mené à bien ce projet... avec un autre. C'est en effet avec Hippolyte Ardin que Monin a créé *Saigon républicain* qu'ils font paraître depuis le mois de décembre 1924.

Puisque Monin n'est pas disponible, Malraux envisage alors de faire appel à ses vieux amis : le 8 mars, il écrit à Arland : « Le prochain courrier vous apportera une longue lettre, et assez sérieuse. Je viens d'arriver à Saigon où tout semble s'annoncer fort bien. » Et dans la fameuse lettre promise qui suit cette carte, il décide avant même d'avoir reçu la réponse de son ami : « il est probable que vous pourrez venir avant la fin de l'année ici, et peut-être en Chine. » Le 19 mars, toujours dans une lettre à Marcel Arland, Malraux précise ses projets : le faire venir très vite en Indochine avec Pascal Pia. André veut confier la direction « pratique » du fameux journal à Pia qui lui semble plus à même de tenir le gouvernail ; Marcel Arland prendra « le rôle qui est le mien » indique Malraux, sans plus de précisions. Mais Marcel n'a aucune envie de partir en Indochine. Il admire chez son ami le goût de la conquête et de la puissance. Mais pour lui, l'aventure est essentiellement intérieure ; elle se confond avec l'écriture. Et puis, il vient d'être nommé professeur au Montcel dans une institution privée qui lui permet de gagner sa vie et où il se plaît. Face aux réticences du placide Marcel, André bouillonne. Moment étonnant pour le futur auteur des *Voix du silence* : les ques-

40. *Ibid.*

tions esthétiques et « autres balivernes littéraires », - déclare-t-il - il les laisse bien volontiers « aux Fels et consorts »⁴¹. Dans ce moment, toute la volonté de Malraux est tendue vers le combat politique.

Devant le refus de ses amis de le rejoindre en Indochine, Malraux est contraint de revoir ses plans : il repense alors à son projet d'association avec Monin. Il sait que l'avocat « ami des Annamites » est en train de se brouiller avec Ardin.

La mésentente des deux directeurs de *Saigon républicain* est en effet devenue publique. Monin reproche à son associé la mollesse avec laquelle il attaque le gouverneur de la Cochinchine Cognacq, son ennemi juré depuis les discours enflammés qu'il a déclamés dans *La Vérité*. Il faut dire que Monin avait traité le gouverneur de la Cochinchine de « vilain rat ». Propos qui lui avait valu une sanction de suspension par la Chambre de discipline des avocats-défenseurs. Monin avait démissionné ne supportant pas une sanction qu'il jugeait imméritée.

Depuis lors, on sait à Saigon que Cognacq est décidé à tout pour briser Monin.



© Yves le Jariel,
collection particulière

41 ARLAND Marcel, op. cit., p. 40.

Monin et Ardin : de l'alliance à la rupture

On ne peut comprendre l'histoire de la création du journal *L'Indochine*, si on ne prend pas en compte l'échec de l'association de Monin avec l'imprimeur Hippolyte Ardin, le président du groupe radical-socialiste.

Copiant les instances métropolitaines, les « Saïgonnais de gauche »⁴² ont institué une section cochinchinoise de La Ligue de la République (créée à Paris, peu avant les élections de 1924, pour préparer le Bloc des gauches dans la compétition électorale). Dans cette mouvance née pour défendre la politique du Cartel des gauches, un journal a déjà été lancé par un certain Robert Crémieux, au début de 1924. C'est *L'Information d'Extrême Orient*. La vie du journal a été courte ; il n'a pas survécu à l'échec électoral local des partisans d'Edouard Herriot. Ernest Outrey, opposé au Cartel des gauches, a été élu contre Monin (une nouvelle fois, puis qu'il l'avait emporté déjà en 1919). *L'Information d'Extrême Orient* a été mise en faillite en juin. Elle a été victime des agissements d'Outrey qu'elle a vigoureusement combattu au cours de la campagne qui a précédé les élections de mai 1924. Le député réélu, fort peu soucieux du principe d'indépendance de la justice, a été même jusqu'à intimer l'ordre au procureur Lafrique d'arrêter Crémieux. Ce dernier a bénéficié d'un non-lieu, mais profondément déprimé, il a quitté l'Indochine, en laissant à son imprimeur Louis Minh une facture impayée de 3 000 piastres. L'imprimeur se souviendra de cette mésaventure et ses relations avec Malraux et Monin - ce sera lui qui imprimera *L'Indochine* - s'en trouveront quelque peu altérées⁴³. Monin n'a aucune sympathie personnelle pour Crémieux. Il se souvient des avances qu'il a faites à Outrey à son arrivée à Saïgon. Et aussi des politesses exagérées faites

42. À ce moment, la « gauche » de Saïgon inclut des éléments très divers : il y a d'abord, les frères de la loge La Ruche d'Orient, avec, au premier plan, Blaquièrre ; à côté d'eux, bien qu'ils n'aient jamais été francs-maçons, on trouve Monin, Gallet et Dubreuilh (tous trois avocats) ; parmi les personnages qui se reconnaissent dans la mouvance radicale-socialiste, il y a aussi Hippolyte Ardin, imprimeur, et plusieurs personnages comme Dusseux ou Mariani qui continuent de frayer avec Lachevrotière. Il faut dire que ce dernier n'hésite pas à cultiver une certaine ambiguïté en prenant sa carte à la Ligue des droits de l'Homme. Comme du reste le député Outrey.

43. Il fera même un procès à Monin.

à Chavigny. Mais ils se sont retrouvés dans un même combat ; il l'a donc défendu contre les attaques du député de Cochinchine⁴⁴.

Au début de décembre 1924, dans le sillage idéologique de *L'Information d'Extrême Orient*, Monin va créer un nouveau journal : *Saigon républicain*. La nécessité d'une nouvelle politique coloniale, d'une relation renouvelée avec les Vietnamiens est affirmée bien fort, mais il s'agit avant tout de défendre la politique du Cartel. Pour cette nouvelle aventure, Monin s'associe avec Hippolyte Ardin. Ce dernier est en fait le propriétaire du quotidien, car il a apporté l'essentiel des fonds. Il dispose aussi d'une imprimerie qu'il met au service du journal.

Le premier numéro de *Saigon républicain* porte en exergue cette citation, tirée du programme du congrès du parti radical de Boulogne : « La mise en valeur de nos colonies en faisant appel à la collaboration indigène. » L'éditorial, signé des deux directeurs, proclame fièrement : « Notre programme est celui du parti radical et radical-socialiste auquel nous appartenons⁴⁵. » Et plus loin, après avoir rappelé que la défense de la personne humaine était l'objectif principal : « Ce respect que devient-il dans les arcanes troubles du fichier de la Sûreté où l'on classe les potins, enregistre les médisances, authentifie les calomnies ? Le parti radical n'aime pas cela, pas plus qu'il n'aime la pratique occulte ou avouée du pouvoir personnel. Tant pis pour les féodaux, tant pis pour le régime de cour flétri par Daguerches⁴⁶, tant pis pour les satrapes. »

Dans le même numéro, H. Ardin signe un article où il s'en prend directement au directeur de *L'Impartial*, Chavigny de Lachevrotière : « *L'Impartial* veut passer. *L'Impartial* ne passera pas. ... Je relève le défi au nom de tous ceux qui ne vont pas au tennis, tous ceux dont la

44. Bien qu'il n'ait aucune sympathie personnelle pour Crémieux, P. Monin va prendre sa défense à de multiples reprises. Dans *Saigon républicain* n° 2 il signe un article où il attaque le procureur Lafrique qui avait affirmé (contre toute vérité) que Crémieux n'avait pas bénéficié d'un non-lieu.

45. Le 9 février 1925, à Saigon, a lieu l'Assemblée générale du parti radical et radical-socialiste sous la présidence d'Ardin. Au cours des débats, « le citoyen Monin recommande à l'Assemblée la patience et la confiance : nos chefs investis au gouvernement de la France ont dû recueillir le lourd héritage du Bloc national. » *L'Écho annamite* 1925-02-09 « Au parti radical et radical-socialiste ».

46. Daguerches est un écrivain-journaliste d'Indochine qui a apporté sa collaboration au journal de Monin, *La Vérité*, dans les années 1920-1922.

lumière abîme les yeux, tous ceux qui mettent vingt ans à édifier une fortune que les camarades de *L'Impartial* savent faire en trois jours⁴⁷. »

Monin apporte sa contribution au journal, signant, tous les deux jours en moyenne, des articles célébrant les promesses de renouveau de la vie politique coloniale suite à la victoire du Cartel des gauches⁴⁸.

Mais la bonne entente des deux hommes semble bientôt se fissurer. À partir du mois de mars 1925, des désaccords se font jour entre les directeurs. Monin voudrait pousser les attaques plus loin et plus fort contre Cognacq. Hippolyte Ardin freine l'ardeur de son coéquipier. Monin devient alors sensible aux tentatives de séduction que développe André Malraux. Il estime que le jeune homme talentueux qui bénéficie du soutien de tant d'intellectuels français de renom est la personne qui lui permettra de développer une ligne autonome beaucoup plus offensive que celle du *Saigon républicain*.

Ces discussions entre Monin et Malraux vont avoir lieu en avril et mai 1925.

Préludes à la création du journal *L'Indochine*

Parallèlement à la définition de la ligne politique, deux questions pratiques vont se poser à Monin et Malraux lorsqu'ils décident de créer *L'Indochine* : le financement du journal et la possibilité d'éditer une formule en quoc-ngu (alphabet vietnamien).

Le financement sera difficile, car Malraux, contrairement à ce qu'il a affirmé publiquement, et en privé à ses amis vietnamiens, n'a pas le père richissime qui pourrait apporter les fonds nécessaires. Monin pour sa part est au bord de la faillite et ne dispose plus d'aucune ressource importante. Il ne gagne que péniblement sa vie ; non en plaidant comme avocat (il ne le peut plus depuis juillet 1923 date de sa démission-suspension du barreau cochinchinois), mais comme avocat-conseil. Il s'est établi sous ce titre à son domicile, rue Pellerin, en novembre 1924. C'est la générosité des Chinois de

47. *Saigon républicain*, n° 1 du 1^{er} décembre 1924, H. Ardin, « Le masque tombe. »

48. Dans le n° 2 du *Saigon républicain*, P. Monin s'en prend à Sarraut qui avait semblé vouloir revenir en Indochine comme gouverneur général et qui vient d'être envoyé (véritable limogeage) en Tunisie dans un poste très subalterne par rapport à celui qu'il ambitionnait.

Cholon, apparentés au Guomindang, le parti nationaliste progressiste du docteur Sun Yat Sen, qui permettra de recueillir les sommes nécessaires au démarrage du journal. Les notes de la Sûreté, fort bien documentées, confirmeront les apports des magnats de Cholon, les présentant comme des contributions communistes.

Une édition de *L'Indochine* en quoc-ngu permettrait d'élargir considérablement l'audience et la diffusion du journal, mais elle est difficile. En effet, alors que la presse en langue française est soumise au régime de liberté de la Métropole (loi de 1881), la publication d'un journal en langue vietnamienne, même si ce journal est dirigé par des Français, est soumise à l'autorisation préalable du gouvernement général de l'Indochine. Pour obtenir cette autorisation, Monin va envoyer Malraux à Hanoi pour tenter d'obtenir du gouverneur par intérim, Monguillot, la permission d'éditer une formule du futur journal en quoc-ngu. L'avocat à ce moment est nettement à la barre du projet ; c'est lui qui détermine ce qu'il y a à faire.

Malraux part de Saigon, le 1^{er} juin 1925⁴⁹, sur un bateau, *Le Général Roume*, qui relie les deux grandes villes du Vietnam colonial, Saigon et Hanoi. Le voyage dure plusieurs jours, car il faut longer la côte sur près de 2000 km. Mais le parcours par terre, en empruntant successivement l'automobile et le train, est nettement plus long. C'est sur le bateau que Malraux reçoit le télégramme de Monin l'avertissant de l'arrestation - sans motif précise Monin - du Chinois Huynh Vi Hung⁵⁰, le 2 juin. Monin suppose un plan concerté de Cognacq et d'Outrey, visant à mettre en cause les éléments du Guomindang de Cochinchine⁵¹. Il avait réussi une première fois, en mai, à faire libérer ce Chinois ; il ne pourra empêcher son expulsion au mois de juin.

Monin se trompe sur les « dispositions d'esprit libérales » du gouverneur par intérim. Monguillot, averti par la Sûreté de Saigon de l'arrivée de Malraux⁵² refuse de le rencontrer. Il laisse à son chef de

49. Clara Malraux était partie pour Singapour le 31 mai (elle affirme qu'elle partit 20 heures avant qu'André ne s'embarque [pour Hanoi]. *Les combats et les jeux*, p. 128.

50. Dans *Les combats et les jeux*, Clara Malraux l'appelle Huynh Vi Khanh.

51 ANOM, GGI//65533, Télégramme de Monin sur l'expulsion de Huynh Vi Hung

52 ANOM, GGI//65533, Télégramme de Monin sur l'expulsion de Huynh Vi Hung.

cabinet le soin d'opposer un refus clair et net à la demande des directeurs du futur journal *L'Indochine* 53. Auguste-Henri André, chef de la Sûreté par intérim, a bien travaillé à discréditer le projet de Monin et de Malraux. Dans le télégramme envoyé à Monguillot, il a écrit : « Je me permets d'attirer votre attention sur le télégramme dans lequel M^e Monin demande à Malraux "d'appuyer" son intervention auprès du gouverneur général en faveur du Chinois expulsé. Je crois devoir vous signaler que si le public cochinchinois était amené à constater que M. Malraux se trouve en situation d'appuyer efficacement une intervention quelconque auprès du gouverneur général, il ne manquerait pas d'être surpris⁵⁴. »

Malraux ne revient à Saigon, à peu près bredouille, que le 15 juin. Cette date est bien établie par le détail des passagers en provenance de Hanoi publié dans les quotidiens saïgonnais⁵⁵. Elle est importante à noter, puisque le premier numéro de *L'Indochine* sort le 17 juin, soit seulement deux jours plus tard. Malraux n'a donc pu participer en rien à la préparation technique de ce numéro 1. Il est probable qu'il a écrit son premier article, qui paraîtra dans le numéro 2, à bord de *L'Amazonie* qui le ramenait d'Hanoi à Saigon.

La création de L'Indochine : Le journal pouvait-il compter sur l'appui du gouvernement Herriot ?

Nous ne réécrivons pas l'histoire au jour le jour de *L'Indochine* durant les deux mois de sa courte vie à Saigon. On se contentera d'analyser la stratégie d'attaque qu'elle développe pour contrer l'administration coloniale en place ; on verra que ce choix, cohérent avec la ligne politique défendue tout d'abord par le journal, devient plus difficile à mesure que le gauchissement de cette ligne s'affirme.

-
53. Malraux et Monin font allusion à ce voyage dans *L'Indochine* n°5 du 22 juin 1925, « La liberté de la presse ». Les Directeurs écrivent au gouverneur général pour se plaindre des entraves à la diffusion de leur journal : « Bien résolus à nous défendre contre de tels procédés et à aller jusqu'à l'intervention parlementaire, nous nous faisons un devoir, étant donné les déclarations que recueillit l'un d'entre nous de votre chef de cabinet, de vous mettre au courant de ces faits. » Malraux rebondit sur cette question dans *L'Indochine* n° 7 du 24 juin 1925, « Grossières manœuvres », où pour la première fois, il appelle le gouverneur Cognacq, M. Je-Menotte.
54. ANOM, GGI 65533, télégramme du chef de la Sûreté cochinchinoise, André, auprès de M. Monguillot.
55. Et notamment *Le Réveil saïgonnais* d'Edouard Marquis.

Dans leur lutte contre les autorités coloniales locales (en particulier contre le gouverneur de la Cochinchine Cognacq), Monin et Malraux ont revendiqué l'appui, au moins moral, que leur auraient prêté les plus hautes figures du gouvernement issu de la victoire du Cartel des gauches en mai 1924. Tactique déjà éprouvée. Dès son retour en Indochine, Monin a voulu s'appuyer sur le nouveau gouvernement pour s'opposer aux pouvoirs en place en Cochinchine. En février 1925, dans le journal *Saigon républicain*, quatre mois avant la création de *L'Indochine*, il se réclame du soutien de Daladier qu'il a eu l'occasion de rencontrer en septembre ; il a fait paraître le récit de cette rencontre, dans le grand quotidien parisien, *le Journal*⁵⁶.

Le premier numéro de *L'Indochine*, reprenant ce choix tactique, frappe fort, en publiant une interview du nouveau président du Conseil, Herriot, interview réalisée peu avant sa désignation alors qu'Herriot était encore président de la Chambre des députés. Indéniablement, les propos recueillis par le « correspondant » de *L'Indochine* semblent tout à fait cohérents avec les déclarations faites par les membres de ce gouvernement, notamment par son chef, Edouard Herriot, un Lyonnais comme Paul Monin. Le contenu n'a rien de très révolutionnaire. Sous le titre « Ce que pense de notre programme M. Painlevé, président de la Chambre », le codirecteur de *L'Indochine* écrit : « Par une sorte de prescience des événements politiques qui allait provoquer un échange d'attributions entre le président de la chambre des députés, M. Painlevé et le président du Conseil des ministres, M. Herriot, nous avons voulu que le premier personnage consulaire invité à juger, critiquer ou apprécier notre programme fût M. Painlevé⁵⁷... »

« En effet, les pensées qu'exprime à notre intention l'actuel président du Conseil des ministres nous changent singulièrement de la hargne agressive de certains petits hommes de petite politique locale.

56. Cf. plus haut. L'article fut repris par *L'Écho annamite*.

57. Durant quatre jours, du 13 au 16 avril 1925, Briand avait cherché à constituer un nouveau cabinet après que Herriot eut été contraint à la démission en étant mis en minorité au Sénat. Herriot n'avait pu faire passer un point de sa politique étrangère qui lui tenait à cœur : la suppression de l'ambassade du Vatican. Painlevé lors de la séance d'investiture du 22 avril 1925, devant la Chambre des députés, défendit vigoureusement Caillaux en proie aux attaques de la droite. Donc l'interview était celle du président de la Chambre, Painlevé, qui devait devenir

Aux enfantines et maladroites campagnes de division menées par des Outrey et des Chavigny, M. Painlevé oppose la nécessité du rapprochement de plus en plus étroit entre Français et Indigènes. Aux saboteurs inspirés de l'Instruction publique en Indochine, M. Painlevé rappelle que l'instruction et l'éducation communes sont le meilleur et le plus complet moyen d'assimilation.

« Parlant de très haut, passant par-dessus la tête des tyranneaux administratifs qui étranglent et caviardent la presse indigène, M. Painlevé déclare, et dans sa bouche cela sonne comme un ordre formel : il faut que la presse française et indigène soit libre. »

Ce numéro claironnait haut et fort – par la voix de Paul Monin – que le nouveau journal avait « des soutiens ». Sa ligne politique serait appuyée, selon le journaliste, par les plus hautes instances de la République. Si le contenu de l'interview était conforme à ce qu'aurait pu dire le nouveau président du Conseil, cela ne signifiait pourtant pas que Painlevé eut réellement accordé cet entretien au « correspondant » de *L'Indochine*, Jean Bouchor. L'interview fut de fait contestée par Chavigny de Lachevrotière, dès le 4 juillet 1925⁵⁸, lorsqu'il eut reçu la confirmation qu'il attendait de son ami François de Tessan, que Painlevé ne connaissait absolument rien du journal *L'Indochine*.

Les codirecteurs eurent beau protester que l'interview avait bien été recueillie auprès du président du Conseil, ils n'en apportèrent jamais la preuve. « Nous nous faisons fort de publier ici même son approbation et sa reconnaissance de ce texte. » Oui, mais on attendit vainement cette fameuse confirmation.

Quant au correspondant Jean Bouchor⁵⁹, « fils du poète bien connu Maurice Bouchor », on a toutes les raisons de penser qu'il ne fut qu'un prête-nom ; l'ensemble des « interviews » publiées sous son nom furent de fait rédigées par les codirecteurs de *L'Indochine*⁶⁰.

quelques jours plus tard, président du Conseil en remplacement d'Herriot, lequel devenait président de l'Assemblée.

58. *L'Impartial* 1925-07-04, « Démenti de Paul Painlevé à *L'Indochine*. »

59. LE JARIEL Yves, *Malraux au Vietnam, Dictionnaire biographique des personnalités françaises et vietnamiennes*, p. 58.

60. LE JARIEL Yves, *L'Ami oublié de Malraux en Indochine, Paul Monin, Les Indes savantes, 2014*.

On a vu que Chevasson a affirmé à Jean Lacouture que Malraux lui avait demandé d'être son correspondant en France pour le journal *L'Indochine*. L'hypothèse que, sous le nom de Jean Bouchor, se serait caché Louis Chevasson ne tient cependant pas. D'abord pourquoi ce dernier ne l'aurait-il pas avoué à Jean Lacouture lors de leur rencontre de 1972. Et puis surtout, le style même des articles signés Bouchor trahit plus la plume de Malraux ou de Monin que celle du petit camarade de Bondy d'André.

Plusieurs documents nous apportent la preuve que l'interview de Marius Moutet parue le 24 juin dans *L'Indochine* a été « inventée » et que son « correspondant » imaginaire n'a jamais recueilli ces propos du député du Rhône. On les trouve dans le « Fonds des archives ministérielles », conservées aux ANOM. Nous avons là d'abord une lettre adressée par Paul Monin à Marius Moutet, le 26 juillet 1925, dans laquelle l'avocat se plaint des agissements de Cognacq qui limite la liberté de la presse en Indochine. S'adressant à Moutet, il écrit : « Mon cher ami, quelques documents encore relatifs à la liberté de la presse en Indochine.

Vous apprécierez le régime sous lequel nous vivons, le régime institué par le gouverneur Cognacq. Tout journal, tout journaliste susceptible de révéler ses méfaits doivent disparaître, peu importent les moyens. »

On ne trouve pas un mot dans ce texte pour remercier Moutet de sa prétendue interview parue quatre semaines plus tôt dans *L'Indochine*. Étrange pour un homme aussi poli que Paul Monin.

Dans une autre lettre, également conservée aux ANOM, datée du 16 septembre, Marius Moutet répond au ministre des Colonies qui l'interrogeait sur Monin que, s'il connaît bien Monin, il ne sait absolument rien du journal *L'Indochine*. Voilà qui est extrêmement curieux puisque Moutet était censé avoir répondu aux questions de Jean Bouchor quelques semaines auparavant⁶¹.

61. ANOM FM/NF/964. Le dossier des Archives d'Outre-mer comprend donc trois lettres : celle de Monin à Moutet du 26 juillet, celle du ministre André Hesse à Moutet et celle de Moutet qui répond le 16 septembre au ministre des Colonies.

L'Indochine est en proie à des attaques frontales, mais aussi insidieuses

L'Indochine n'a jamais été formellement interdite par l'administration coloniale. La presse en français est en principe libre en Indochine, soumise à la même loi, celle de 1881, que les journaux métropolitains. Mais évidemment, rien ne sera facilité au nouveau journal; il ne recevra pas d'abonnements administratifs. Ses vendeurs seront intimidés; les numéros destinés à ses abonnés se perdront mystérieusement, égarés par des postiers qui ont reçu des ordres en ce sens. Les fonctionnaires vietnamiens tentés de s'abonner seront l'objet de manœuvres d'intimidation; ils seront menacés dans le déroulé de leur carrière, proposés pour les postes les plus ingrats.

De plus, l'opposition de l'administration coloniale est relayée par le cercle des éléments les plus réactionnaires de Cochinchine. À peine quelques numéros de *L'Indochine* ont-ils paru que les notables coloniaux s'émeuvent. Un comité de défense des intérêts français se constitue pour dénoncer l'œuvre néfaste de « ces aventuriers malsains, pêcheurs en eau trouble ». Une lettre est adressée de Saïgon à l'*Union coloniale* qui représente certains intérêts coloniaux à Paris; elle est signée de La Pommeraye, de Darles, de Lachevrotière, directeur de *L'Impartial*; mais aussi du colonel Sée, directeur de *L'Opinion* et du docteur Le Quang Trinh du *Progrès annamite* : « L'opinion publique française commence à s'émouvoir des agissements des rédacteurs du journal *L'Indochine*, des accusations calomnieuses et souvent ordurières de ce journal contre le chef de la colonie, et enfin surtout des compromissions de ses directeurs Monin et Malraux avec les membres du Guomindang de qui, il est établi, qu'ils ont reçu de l'argent. Devant la passivité apparente du gouvernement, un groupement s'est constitué pour aller voir le gouverneur Cognacq et lui demander quelles mesures il compte prendre pour protéger la colonie contre les menaces bolchevistes dénoncées en France par le député Outrey. » Il fallait beaucoup de mauvaise foi pour taxer *L'Indochine* de journal communiste. L'étude minutieuse du journal permet de l'établir clairement.

L'évolution de la ligne politique défendue par *L'Indochine*

D'abord dirigée contre le pouvoir colonial local, celui du gouvernement de la Cochinchine, *L'Indochine* choisit de lier cette ligne de confrontation à une politique de collaboration entre Français et Vietnamiens, politique qui, malgré ses avancées positives, peut nous sembler, avec le recul du temps, bien timide. L'opposition à Cognacq avait été le ressort principal de la création du journal *L'Indochine*. Si Monin avait abandonné *Saigon républicain* - qu'il avait contribué à fonder en novembre 1924 avec Hippolyte Ardin et Camille De-long -, c'est que ses partenaires d'alors avaient refusé d'attaquer le gouverneur de la Cochinchine avec la vigueur qui lui semblait nécessaire. Malraux va entrer dans ce jeu, par pure amitié pour Paul Monin, car lui, jusqu'à présent, n'avait pas eu à se plaindre d'une quelconque attitude hostile de Cognacq qui avait laissé se dérouler les procédures judiciaires sans y interférer. À Phnom Penh, Cognacq n'avait évidemment aucun pouvoir, et à Saigon il était absent lors du procès en appel. Cognacq, bien sûr, incarnait une politique fort peu libérale. Il n'en reste pas moins que ses démêlés avec Monin avaient une dimension personnelle qu'il est difficile de nier.

Malraux va se déchaîner contre Cognacq avec la jubilation carnassière qu'expliquent en partie sa jeunesse et son extraordinaire assurance. Les lettres à M. Je-Menotte sont un merveilleux exemple du talent de polémiste de Malraux. Comme dans ce passage où il s'adresse à Cognacq : « Celui qui veut vivre selon César, s'il n'est César, sera semblable à feu le colonel Rochonnot, qui fut mestre de camp sous feu le roi, et insupportable. Un temps assez long s'est écoulé depuis que vous avez été appelé à la direction de ce pays. Et je ne sais, ô mon fils bien cher, ce qu'il faut admirer davantage : du nombre de ceux que vous avez mécontentés, ou du point auquel vous avez amené leur exaspération⁶². »

Mais Malraux est mieux qu'un brillant polémiste. Il va très vite montrer une extraordinaire capacité d'assimilation de problèmes complexes. Il faut dire qu'avec Paul Monin, il a un excellent mentor.

L'Indochine, on ne l'a pas suffisamment souligné, va connaître une évolution de sa ligne politique. Le positionnement du journal que l'on peut dégager à la lecture des premiers numéros n'est pas

62. MALRAUX André OC, T6, p. 33.

sans ambivalence. Nous ne nous attarderons pas sur la reprise de l'article d'Édouard Helsey sur « l'attentat de la rue Damrémont ». Il est difficile de croire Clara lorsqu'elle suggère que cet article aurait pu passer en déjouant la vigilance des directeurs qui auraient fait preuve en l'occasion de légèreté dans la relecture du journal avant composition⁶³. D'autant que la suite de ce texte fut reprise dans deux autres numéros de *L'Indochine*.

Le numéro 3 de *L'Indochine* comprend également un article étonnant sous la rubrique « Télégrammes de notre service particulier » : « La lutte contre la franc-maçonnerie en Italie, que va faire Mussolini ? » Cet article est en effet bizarre, car il rapporte, sans aucun commentaire critique, que Mussolini a décidé de mettre au pas la Franc-maçonnerie italienne en déposant un projet de loi visant à l'interdire. Sont-ce des relents du passé d'extrême-droite de Monin qui remontent à la surface ? Ou ses démêlés récents avec les responsables de la loge La Ruche d'Orient ? Sans doute ne faut-il pas s'arrêter trop longtemps à ces manifestations larvées d'une ligne droitiste. Mais il est difficilement niable qu'il y ait eu, au début du journal, de curieuses tentations.

Après la mise en cause personnelle de l'autocratie du gouverneur de la Cochinchine - que pouvaient reprendre à leur compte bien des notables de Saïgon qui n'étaient nullement partisans de réformes libérales en faveur des Vietnamiens - Malraux va jouer dans un autre registre. Le premier article proprement politique d'André Malraux paraît dans le numéro 16 de *L'Indochine* du samedi 4 juillet 1925 « Sur quelles réalités appuyer un effort annamite. »

Après avoir reconnu que « les Français ne sont pas venus ici pour leur travail, mais pour gagner de l'argent par leur travail », Malraux demande que « ces droits acquis légitimement soient sauvegardés », tout en admettant que les abus doivent être supprimés. Les Anna-

63. L'article d'Helsey (de son vrai nom Lucien Couloud) relatait une confrontation violente intervenue rue Damrémont entre les Jeunesses communistes et les Jeunesses patriotes de leader d'extrême-droite, Taittinger. On releva cinq morts, tous tués par balles, tous membres des Jeunesses patriotes. Que Malraux et Monin n'aient pas soutenu les communistes à cette occasion, on peut le comprendre. Mais il semble étrange qu'ils aient repris un article d'un journaliste d'extrême-droite pour analyser cet événement.

mites, pour faire reconnaître leurs droits (à quoi exactement? Là, Malraux n'est guère précis), doivent s'orienter vers les carrières techniques qui leur donneront un pouvoir de fait sur le fonctionnement de la gestion de l'Indochine. Et un poids plus lourd dans leurs adresses au gouvernement de la métropole. Malraux, appelant les Vietnamiens à la patience, affirme que cela ne peut être réalisé qu'avec un temps assez long. «Ma réponse vous aurait-elle plu davantage si je vous avais parlé de choses rapides et impraticables, et montré sur le ciel l'image de grands châteaux pleins de merveilles.» Voilà qui n'était pas très révolutionnaire et qui sera repris par nombre de «libéraux» comme le capitaine Monet en 1926-1927 ou Babut dans les années trente.

Même dans le numéro 32 de *L'Indochine* apportant directement son soutien à des paysans de la région de Camau⁶⁴, dépossédés des lots qu'ils avaient défrichés, il s'agit plus d'une mise en cause d'abus du «clan Cognacq» que d'une condamnation pure et simple de la colonisation. Les textes les plus importants sur cette question seront du reste rédigés par Monin. Mais Malraux revient sur le problème dans sa lettre de Jérôme Coignard à M. Maurice Cognacq⁶⁵, lieutenant-gouverneur (qu'il nomme toujours «M. Je-Menotte»)⁶⁶.

À partir de cette histoire de Camau, on constate une légère inflexion vers la gauche de la ligne politique de *L'Indochine*. Comme je l'ai expliqué dans mon livre sur Paul Monin, le journal dans cette affaire de Camau hésitait entre deux analyses, l'une à caractère technique ne remettant pas en cause le principe de la colonisation, l'autre beaucoup plus politique. Ce que Paul Monin avait mis en relief, c'était cette clause qui prévoyait que plusieurs lots contigus pouvaient être réunis à condition que ces lots aient une superficie d'au moins cinq cents ha. Et qui aurait pu aboutir à ce que les paysans, qui avaient défriché ces terres, soient dépossédés de la possibilité

64. MALRAUX André, OC, T6, p. 93, *L'Indochine* n° 32, du samedi 25 juillet 1925, «Camau, les trente plaintes..»

65. *L'Indochine* n° 35 du mercredi 29 juillet 1925, «Camau, lettre de Jérôme Coignard à M. Maurice Cognacq.» Malraux, OC, T. 6, p. 96.

66. Lieutenant-gouverneur? Cette appellation n'avait plus cours depuis 1911; le titre exact étant gouverneur de la Cochinchine. Malraux la reprend évidemment avec ironie.

de les acquérir. Grâce à la dénonciation de *L'Indochine*, la clause en question n'avait pas été appliquée.

Il est souvent difficile d'apprécier le rôle spécifique de chaque codirecteur, et donc celui de Malraux, dans la rédaction des textes signés N.D.L.R.⁶⁷. Certains ont été de toute évidence écrits par Paul Monin. Comme celui apparaissant dans la Revue de la presse locale : *Công Luận Báo*, « Cai hai ve su hoc quoc-van ngay nay »⁶⁸, où la Rédaction soutient la position du journaliste vietnamien Hoanh-Son sur les dangers des méthodes d'enseignement de la langue vietnamienne imposées par l'autorité coloniale. Il est bien évident que sur un sujet aussi technique Malraux ne pouvait guère avoir un avis bien motivé.

Paul Monin signe de nombreux articles de fond. Il se réserve presque tous les articles de politique extérieure ; en particulier ceux sur la Chine, Malraux ne s'aventurant guère sur ce terrain. Comme il ne faut pas rétrécir Malraux en simple polémiste, fût-il talentueux ou même virtuose, Monin ne se résume pas à d'austères et savantes synthèses. Son talent et son ironie, parfois plus amère que celle de Malraux, éclatent dans de nombreuses pages du journal. Ainsi son article sur la Sûreté, paru dans le n° 33, constitue une virulente dénonciation des pratiques policières de l'administration coloniale : évoquant une affaire de jeux à Phnom Penh où se trouvaient impliqués plusieurs fonctionnaires coloniaux, Monin mettait en cause les méthodes policières développées alors : « Voici Poillot⁶⁹, le chef, celui sur qui tout repose. Admirez sa haute distinction, la franchise et la noblesse de sa physionomie qu'illumine un regard loyal. Admirez tandis qu'il dépose l'étendue de sa culture, l'assurance de sa voix, l'autorité de son maintien. Rien ne le gêne, rien ne l'arrête. ... L'administration définit comme suspect tout individu susceptible de formuler une critique à son égard. » Et Monin de demander comment on constitue un carnet B, un dossier de suspect : « On prend un sujet d'élite comme M. Kouy ; on l'envoie faire une visite de politesse à

67. Note de la Rédaction.

68. *Op. cit.*, p. 38.

69. POILLOT, Louis-Ernest, commissaire de police en poste à Phnom Penh au moment de la sortie de *L'Indochine* va monter en grade pour devenir l'adjoint de Paul Arnoux à Saigon en 1928.

quelques repris de justice. Il les considère d'un œil bienveillant en faisant tinter une paire de menottes ; après quoi, il leur demande :

- Tu connais X (le notaire, le douanier, le postier, c'est selon) ?
- Ya.
- C'est un salaud ?
- Ya.
- Il est cocu ?
- Ya.
- Il a violé trois petites filles la nuit dernière ?
- Ya.

On ne saurait donc réduire Monin à un austère juriste – il est souvent présenté ainsi par des auteurs qui ignorent tout de sa vie et de sa personnalité – qui n'aurait apporté à Malraux que ses compétences de spécialiste du droit. Il peut se joindre à son codirecteur dans ses jeux de massacre.

Probablement inférieur à Malraux dans le maniement de l'ironie destructrice, Monin reste cependant l'adversaire majeur de l'administration coloniale et l'interlocuteur principal des réformistes vietnamiens. Clara Malraux est à peu près la seule à avoir compris le rôle essentiel qu'il joua dans cette aventure. Elle devine aussi que pour lui le combat n'est pas un jeu. « De nous trois Monin fut le seul qui, volontairement, ne se laissa d'autre issue que la victoire, et sur un seul terrain. »

Entre *L'Indochine* et *L'Indochine enchaînée*

La période du 15 août au 4 novembre, entre le dernier numéro de *L'Indochine* et la parution du premier de *L'Indochine enchaînée*, n'a été que fort peu commentée par les spécialistes de Malraux. Le seul événement qu'on lui rattache est celui du voyage à Hong Kong d'André et de sa femme pour acheter les caractères d'imprimerie qui manquaient pour faire tourner les presses que l'on projetait d'installer au domicile de Paul Monin.

Tous les biographes de Malraux utilisant la même source, les mémoires de Clara Malraux (*Les combats et les jeux*), ont affirmé que les Malraux avaient acheté leurs caractères aux Jésuites de Hong Kong⁷⁰.

70. MALRAUX Clara, *Les combats et les jeux*, pp. 214 et 221

C'est en réalité une petite erreur de Clara, mille fois reproduite par tous les biographes de Malraux, certes sans grande importance, mais qui n'en reste pas moins une erreur. Les missions catholiques étaient en effet représentées à Hong Kong non par les Jésuites (présents dans d'autres régions de Chine, notamment à Shanghai), mais par les Missions étrangères de Paris. Les caractères furent donc achetés auprès de la procure des MEP de Hong Kong et non chez les Jésuites.

Le voyage à Hong Kong a nourri tout ce qui a été écrit sur la prétendue expérience révolutionnaire de Malraux en Chine. Beaucoup s'y sont laissé prendre, même parmi les meilleurs spécialistes. W. Langlois, talentueux pionnier de l'histoire indochinoise de Malraux, évoquant ce bref passage à Hong Kong a imaginé qu'il avait été suivi d'un voyage à Canton. Ce ne fut évidemment pas le cas.

Comment fut créée la légende d'un Malraux révolutionnaire en Chine

Tous les amis de Malraux, de Pascal Pia à Eddy Du Perron (sans oublier Joseph Kessel qui fut l'un des plus ardents à célébrer cette aventure) crurent que Malraux avait assumé des responsabilités dans les organisations révolutionnaires en Chine. Qu'en est-il réellement ?

On connaît fort bien la chronologie du séjour de Malraux en Extrême-Orient entre mars 1925 (date de son arrivée à Saigon) et son retour en Europe en janvier 1926. On sait que son voyage en Chine, le seul qu'il ait effectué durant cette période, eut lieu en août 1925 ; qu'il dura moins de dix jours et qu'il se limita à Hong Kong et Macao. Aucune source policière, aucun témoignage direct, aucune mention dans les archives diplomatiques pourtant fort bien tenues des consuls de France à Canton ne viennent conforter la réalité d'un séjour de Malraux dans le bastion de la Chine révolutionnaire en 1925. Ce silence serait fort surprenant si Malraux s'était rendu réellement de Hong Kong à Canton. La venue de Paul Monin dans cette ville, plus tard en 1926 sera, elle, mentionnée très précisément par le consul en poste, Danjou⁷¹. Le représentant du PCF, Doriot, venu en Chine en 1927, sera lui aussi, parfaitement localisé. Les Services de

71. AMAE, série E, Chine vol. 215, p. 133. La collection des lettres des consuls, Leurquin, puis Danjou, ne permet pas de garder le moindre doute sur le caractère imaginaire d'un séjour de Malraux à Canton.

renseignements français travaillaient avec sérieux. Un Français qui arrivait à Canton (il y avait moins de cent résidents français dans la ville) ne passait pas inaperçu.

Le « voyage » d'André Malraux à Canton en août 1925 est d'ailleurs ignoré par Clara Malraux. Dans *Les Combats et les jeux* elle a raconté ce que fut son court séjour à Hong Kong où elle accompagna André venu là acheter du matériel d'imprimerie destiné à poursuivre la parution du journal *L'Indochine* dont tous les imprimeurs de Saigon, sous la pression des autorités coloniales, refusaient de s'occuper. Elle évoque chaque moment de ce séjour et leur passage rapide à Macao à partir de Hong Kong. Il est clair que s'ils avaient effectué un quelconque voyage à Canton, elle n'eût pas manqué de s'en souvenir. D'autant que les grèves des transports en cours auraient rendu extrêmement difficile un tel voyage. Le consul à Canton, Leurquin, s'est longuement étendu, dans sa correspondance avec ses supérieurs (le représentant de la France à Pékin et le ministre des Affaires étrangères), sur la difficulté des liaisons entre Hong Kong et Canton au mois d'août 1925⁷².

C'est une relation ambiguë de Paul Morand dans son livre *Papiers d'identité*, qui a entretenu cette fiction d'un Malraux révolutionnaire en Chine⁷³. L'examen critique de ce témoignage confirme au contraire que ce fameux séjour ne put avoir lieu.

Événements survenus durant la période du 15 août au 4 novembre 1925

Malraux et Monin ne purent s'impliquer dans les événements qui eurent lieu en Indochine durant cette période de deux mois et demi, car ils ne disposaient plus d'aucun journal. *L'Écho annamite* dans sa condamnation des abus, dans sa célébration des ouvrages dénonçant les scandales de l'administration coloniale, dans ses ana-

72. AMAE série E 214 p. 180. Le consul à Canton, Leurquin, signale dans une lettre à de Martel (l'ambassadeur à Pékin) que la concession de Shameen reste isolée, ravitaillée péniblement à partir de Hong Kong par des bateaux dont les équipages sont « blancs ». Il précise : « Il nous arrive de temps en temps de manquer de pain, et presque continuellement de légumes frais. »

73. Pour une explication plus détaillée de ce problème, on pourra se référer au texte que j'ai publié dans mon livre *Malraux au Vietnam*.

lyses critiques, prolongeait la ligne politique de *L'Indochine*. Mais il lui manquait peut-être la liberté de ton, l'audace insolente et peut-être aussi le talent d'écriture, qui avaient été les signes marquants du quotidien de Monin et Malraux.

Les élections à la Chambre d'agriculture⁷⁴ du dimanche 13 septembre 1925 furent l'occasion d'un affrontement entre deux listes : l'une soutenue par Cognacq et Chavigny et dirigée par Labaste ; l'autre comprenant des personnalités qui n'étaient pas hostiles à Monin, comme Alexandre Lacouture ou Auguste Loye, l'apôtre inlassable de la création d'un crédit agricole indochinois pouvant combattre sérieusement l'usure.

Labaste et deux autres colons, n'ayant pas été élus (ils étaient les premiers des non-élus), firent appel devant une « commission du recensement » (très favorable au gouverneur Cognacq) qui déclara, après vérifications, qu'il fallait « admettre MM. Labaste, Guillemet et Caunes parmi les élus »⁷⁵.

L'Écho annamite, entraîné par l'audace de *L'Indochine*, mais avec plus de prudence, va ainsi traiter différents sujets mettant en cause la politique coloniale et pas seulement les agissements particuliers de Cognacq ou de Chavigny. *L'Écho* publie un remarquable article contre la « contrainte par corps » qui permet à un créancier non payé de faire emprisonner son débiteur⁷⁶. Cette disposition, abrogée en France depuis longtemps, reste en cours en Indochine. Elle profite essentiellement aux banquiers indiens, les chettys, qui ont un quasi-monopole sur les prêts à taux très élevés accordés à des misérables aux abois. Selon le journal, la suppression de cette mesure permettrait de mieux lutter contre les problèmes liés au jeu qui entraînent dans l'endettement de nombreux Vietnamiens pauvres ou même

74. La Chambre d'agriculture était une instance professionnelle de concertation élue par un collège restreint de colons, où les éléments vietnamiens étaient en minorité. Elle avait le privilège de détacher deux de ses membres comme conseillers au Conseil colonial (conseillers non élus). La Chambre de commerce de Saïgon avait le même privilège. Ces quatre membres, toujours des Européens, assuraient ainsi une majorité mécanique des Français au sein du Conseil colonial puisqu'ils s'ajoutaient aux membres élus directement (dix membres français et dix membres Annamites).

75. *L'Écho annamite* 1925-09-23, « Les enseignements d'un scrutin. »

76. *L'Écho annamite* 1925-09-12, « La contrainte par corps. »

misérables. L'auteur de l'article attend beaucoup (beaucoup trop, sans doute) du nouveau procureur général Colonna.

Autre dénonciation : celle des « vestiges » de « l'indigénat » en Cochinchine. En théorie, un décret du 6 janvier 1903 avait supprimé ce régime d'oppression des indigènes qui permettait d'employer la contrainte notamment en matière fiscale. Mais le même texte stipulait que les administrateurs conservaient (c'était certes une mesure provisoire, mais ce provisoire durait depuis 22 ans) le droit d'infliger cinq jours de prison et des amendes convertibles en jours de corvée aux contribuables qui ne s'acquittaient pas en temps voulu de leurs obligations fiscales⁷⁷. Pour éviter ces sanctions, le retard devait être justifié par des causes très limitatives. On constatait de fait le rétablissement indirect des dispositions de l'indigénat. Le 24 février 1903, Paul Beau signait un arrêté édictant des peines contre 12 genres de délits non prévus par le Code pénal français et s'appliquant aux Annamites et Asiatiques assimilés. Il pouvait s'agir de propos calomnieux ou offensants pour l'autorité française, du refus d'effectuer des rondes de nuit pour le village, ou du départ d'un village pour changement de domicile sans en avoir averti les autorités du village, etc. L'indigénat supprimé en théorie était ainsi rétabli dans les faits.

Monin, un peu plus tard, proposera au Conseil colonial un vœu visant à supprimer réellement ce régime injuste. Cette proposition, adoptée de façon un peu surprenante par le Conseil, restera évidemment sans suite. On le voit : la presse « indigène » produisait d'excellents articles de fond aussi sérieusement (et peut-être même parfois de façon plus approfondie) que ne l'aurait pu faire *L'Indochine*. Mais elle évitait les provocations directes. La dénonciation des abus coloniaux se faisait avec une extrême prudence. Nguyen Phan Long, il est vrai, n'avait pas un comité de cinquante intellectuels français prestigieux prêts à le défendre pour lui faire éviter la prison.

Avec la résurgence de *L'Indochine* en *L'Indochine enchaînée*, probablement le 4 novembre 1925, on crut à Saigon que Monin et Malraux repartaient de bon pied dans leur combat don quichottesque contre Chavigny et Cognacq et ceux que Monin appelait leurs acolytes.

77. *L'Écho annamite* 1925-10-15, « Les vestiges du régime de l'indigénat en Cochinchine. »

***L'Indochine enchaînée* : histoire d'une rupture ou pourquoi Monin ne réussit-il pas à entraîner Malraux en Chine ?**

L'histoire de *L'Indochine enchaînée* a une dimension tragique qui n'a jamais été soulignée par les commentateurs et biographes de Malraux. Elle se termina par une rupture douloureuse.

La séparation des deux amis fut pour chacun une blessure emplie de tout le sentiment d'échec de leur aventure collective. Paul Monin est sans doute le seul homme avec qui André Malraux a vécu plusieurs mois dans une quotidienneté continue. C'est aussi la seule personne avec qui Malraux a partagé non seulement une fonction d'autorité (la codirection du journal), mais aussi l'écriture. Certes par la suite, Malraux a pu signer occasionnellement un texte commun avec d'autres écrivains, pour quelques pétitions ou lettres de défense ou de sollicitation (avec Gide notamment pour la lettre adressée à Goebbels en défense du communiste Dimitrov). Mais il n'y aura plus jamais de journal dont il partagera la codirection et l'écriture. La signature conjointe, en l'occurrence APM, pour André Paul Malraux Monin, reste un cas unique dans la vie de l'écrivain.

Cette période est surtout marquée par les efforts des ennemis de Paul Monin pour le mettre en faillite judiciaire d'office. Cela aurait signifié la fin immédiate de toute tentative visant à faire reparaître *L'Indochine* – Monin, failli, n'aurait pu être patron de presse – mais également pour lui, l'impossibilité de continuer d'exercer sa profession d'avocat-conseil, activité qui lui permettait de gagner sa vie, puisque démissionnaire depuis 1923, il ne pouvait plus plaider. Il aurait aussi perdu son siège de conseiller colonial.

Les ennuis de Monin durant l'été et l'automne de 1925

Une rupture peut naître des conditions qui créent un état de tension permanent entre deux personnes. Cette tension, Monin l'a subie et l'aura communiquée à son entourage. La peur de la faillite transparait chez lui dès le premier numéro du nouveau journal. C'est ce désespoir nouveau qui plonge l'avocat dans la dépression durant les neuf mois au cours desquels Paul Monin et les Malraux se sont fréquentés à Saïgon.

Cette situation dangereuse avait été provoquée par la générosité imprudente de Paul Monin. À la fin de 1922, sollicité par un ancien combattant qu'il ne connaissait du reste pas très bien, un certain Michel, il lui avait fourni son aide pour acheter un établissement alors assez réputé à Saigon, *La Brasserie des sports*, avec son complément l'*Hôtel du Casino*. Michel qui n'avait ni fortune ni crédit avait dû emprunter 400 000 F à des banquiers indiens, les chettys. Ceux-ci avaient exigé la caution de Paul Monin pour effectuer leurs prêts⁷⁸. La situation de l'établissement, renommé *Le Petit Tabarin*, resta bonne jusqu'au départ pour la France de son propriétaire Michel, en août 1923. À partir de cette date, les dirigeants de l'hôtel-restaurant ne surent jamais mener une gestion satisfaisante et les déficits s'accumulèrent.

Paul Monin comprit que les prêts des chettys à des taux presque usuraires plombaient tout redressement du Petit Tabarin. En s'adressant à une banque chinoise, la Chinese Merchant Bank, Monin réussit à se dégager de l'emprise des chettys et à obtenir des conditions de financement plus avantageuses. Il obtint ainsi un prêt de 35 000 piastres qui lui permit de rembourser ce qui restait dû aux Indiens.

Mais les ennemis de Paul Monin se saisirent de cette situation pour abattre l'avocat. En avril 1925, au moment même où Monin établissait avec les Malraux le projet de publication du quotidien *L'Indochine*, les créanciers du *Petit Tabarin* mirent en cause Monin en l'assignant devant le tribunal de commerce de Saigon, demandant sa mise en faillite. Ils lui reprochaient d'avoir été le propriétaire de fait du restaurant et d'avoir participé à sa gestion. Monin ne cessera d'affirmer que ces deux propositions étaient fausses.

Le tribunal de commerce, le 15 avril, rejeta la demande présentée par Guermeur au nom des créanciers du *Petit Tabarin*⁷⁹. Pour Paul Monin, il s'en suivit une pause de quelques mois avant que ses ennemis, soutenus par le gouverneur Cognacq et par la presse qui l'appuyait - avec au premier plan, Chavigny de Lachevrotière - ne

78. *L'Indochine enchaînée* n° 9.

79. L'historique de l'affaire fut présenté aux lecteurs de *L'Impartial* par Chavigny dans un article que reprit le *Réveil saigonais* du 16 avril 1925.

reprissent l'offensive. Le répit ne devait donc être que de courte durée. Dès octobre, Guermeur et ses acolytes renouvelaient leur action contre Monin. Le tribunal de commerce de Saïgon reflète alors un jeu de forces contradictoires. D'un côté, Guermeur et « Quintie-Lamorte »⁸⁰, qui bénéficient du soutien de Cognacq et de Chavigny, sont décidés à tout faire pour perdre leur adversaire ; de l'autre, on trouve pour soutenir Monin, ses amis avocats, notamment son collègue Girard et évidemment Béziat et Gallet. Monin découvre dans son malheur qu'il bénéficie de la sympathie de beaucoup de gens qui - sans partager toutes ses idées - reconnaissent en lui un homme généreux et sincère.

Le tribunal de commerce oscille dans ses décisions. Après avoir mis en faillite d'office Paul Monin, le 13 octobre, il rapporte sa décision deux jours plus tard⁸¹. « ... l'acharnement qu'on met à le poursuivre d'une haine implacable, M^e Monin l'attribue à la volonté de certains de le supprimer avant l'arrivée du nouveau gouverneur Varenne dont les déclarations terrifient les coloniaux. "Et je suis Français ! s'est écrié en terminant M. Monin. Qu'est-ce que cela serait si j'étais Annamite⁸² ?" »

Poussés par Guermeur, les créanciers font appel et Monin va vivre les deux mois de novembre et décembre sous la menace d'une mise en faillite qui aurait signifié sa mort politique (il aurait été déchu de son poste de conseiller colonial) et la privation de tout moyen de gagner sa vie en Indochine. Il faudra attendre la mi-décembre pour que tout se décante : la Cour d'appel prononce un jugement refusant définitivement la mise en faillite de l'avocat « ami des Annamites ».

La tentative d'assassinat de Monin

Cet épisode célèbre, évoqué par Clara dans ses mémoires⁸³, a inspiré à Malraux ce morceau, devenu d'anthologie, par lequel s'ouvre

80. Déformation du nom de son adversaire qui s'appelait en réalité Quintrie-Lamotte.

81. *L'Écho annamite* 1925-10-17, « Fausse Joie »

82. *L'Écho annamite* 1925-10-19, « M. Monin l'a échappé belle ! »

83. MALRAUX Clara, *Les combats et les jeux*, p. 236. Clara Malraux affirme que Monin leur raconta son histoire le lendemain. Selon elle, l'individu était un agent de la police secrète. « Les adversaires de l'avocat, sans pour autant abandonner leur absurde action

La condition humaine, lorsque Tchen, armé d'un rasoir et d'un poignard, hésite devant l'homme endormi qu'il doit assassiner.

Paul Monin raconte avoir été l'objet d'une tentative d'assassinat à son domicile, pendant son sommeil⁸⁴. Après avoir évoqué les tentatives de Cognacq, de Chavigny et de leurs « hommes de main », les avocats Guermeur et Quintrie-Lamothe, pour le mettre en faillite en avril – tentative infructueuse à cette époque –, il poursuit : « On ne se décourage pas. Je me réveille une belle nuit à la seconde précise où un gentleman, dans lequel je reconnus un des surveillants bénévoles qui entourent avec vigilance ma maison, achevait d'ouvrir à hauteur de mon cou offert au rasoir la moustiquaire de mon lit. Voyez que je me suicide ? La bonne affaire ! »

Dater cette « affaire » n'est pas facile. L'événement raconté par Monin eut probablement lieu quelque temps avant la parution du premier numéro de *L'Indochine enchaînée*. En effet, l'avocat semble le placer avant l'offensive juridique relancée par ses ennemis au mois d'octobre⁸⁵.

Assez bizarrement, mais il s'agit évidemment d'un hasard complet, le jour même où paraissait ce texte de Monin⁸⁶, on apprenait que son ami Gallet, le « vaniteux loquace » bien connu⁸⁷, avait été victime d'une tentative d'empoisonnement à Phnom Penh. Contrairement à Monin qui n'avait parlé de son « aventure » qu'à ses amis proches, Gallet rendit publique l'agression dont il avait été l'objet ; il déposa une plainte. Et Malraux de constater : « Mais pour que cette plainte fût suivie, il eût fallu plus d'éléments que n'en possédait M^e

en faillite – qu'ils perdirent – avaient jugé bon de monter un suicide transformable en aveu de culpabilité. »

84. Monin a évoqué cette affaire le 12 décembre 1925 dans le n° 12 de *L'Indochine enchaînée*.

85. Monin écrit à la suite de cette évocation de sa tentative d'assassinat : « Passons. Dans une nuit non moins égale, dans une obscurité où l'on distingue les ombres de Puychaumeix, Lemoult, Guermeur toujours adjoint de « Quintrie-Galmotte », on prépare la revanche. C'est la dernière offensive. » L'ordre d'exposition semblant chronologique, on peut penser que cette tentative d'assassinat eut lieu avant le lancement de *L'Indochine enchaînée*.

86. Le 12 décembre 1925.

87. Malraux, par ironie contre *L'Impartial* qui avait traité Gallet de vaniteux loquace, reprenait cette formulation, notamment dans « La Chronique de Saïgon » du n°12 de *L'Indochine enchaînée* du 12 décembre.

Gallet. Comme il n'était pas mort, on ne pouvait pratiquer l'autopsie. La plainte fut classée⁸⁸. » Peut-être ces événements pour le moins curieux n'étaient-ils que le fruit d'une certaine paranoïa créée dans le climat d'extrême tension où vivaient Monin et ses amis ? Si tentative d'assassinat il y eut, il est difficile de croire à un ordre formel donné par Cognacq. Monin ne s'aventura pas, du reste, à l'affirmer.

Monin et Malraux : une amitié qui se défait

Durant toutes ces semaines où il fait paraître *L'Indochine enchaînée* avec Malraux, Monin a le sentiment que celui-ci ne partage pas vraiment ses angoisses. Il lui en veut de son « insouciance », de ce qui lui apparaît comme un manque d'empathie. La tension entre les deux hommes ira croissant et se reflétera dans les relations qu'André et sa femme entretiennent avec les collaborateurs vietnamiens. Clara Malraux évoquera avec beaucoup de délicatesse cette détérioration de leurs relations avec Le The Vinh⁸⁹; et qui n'était en fait que le reflet de la dégradation de leur amitié avec l'avocat. L'arrivée à Saïgon de Gertrude, la femme de Monin, avec son fils ne contribuera pas à apaiser ces petites plaies récurrentes. « Dans la grande maison [de Monin] devenue imprimerie, elle allait et venait, regrettant sans doute une vie aux rythmes plus calmes. Sa présence mit quelques distances entre Monin et nous que l'échec aggrava. » Jalouse de Clara, et aussi d'André, qui avaient selon elle une influence trop grande sur son mari, Gertrude Monin sut reconnaître plus tard à Clara le mérite d'avoir rendu à Paul un bel hommage⁹⁰.

Les tourments de Monin trouvent leurs prolongements dans l'écriture même de *L'Indochine enchaînée*. Indéniablement, le ton est beaucoup plus grave que dans la première formule du journal. Les plaisanteries de polémistes ont toujours cours; mais plus rarement. Et sont seulement rédigées par Malraux. Les jeux d'attaques assassines ont cédé la place à des dénonciations beaucoup plus âpres, plus

88. *L'Indochine enchaînée* n°13 du 15 décembre 1925. « Chronique de Saïgon [n°X]. Cet empoisonnement n'est pas grave. Le jour même où on l'apprend [le samedi 12 décembre 1925], on constate que « l'état de M^e Gallet n'inspire pas d'inquiétude. »

89. MALRAUX Clara, *Les combats et les jeux*, p. 237.

90. D'après des documents communiqués par la famille Monin. Gertrude resta très attachée à son neveu, appelé lui aussi Paul, auquel elle communiqua ses impressions sur le livre de Clara Malraux.

dures. Malraux et Monin prolongent la réflexion politique qu'ils ont amorcée dans les derniers numéros de *L'Indochine*. Progressivement, presque insensiblement, on va passer d'une simple dénonciation des abus de la colonisation à une remise en cause de plus en plus radicale des aspects les plus lugubres de la domination coloniale ; dans les derniers numéros apparaissent des interrogations sur le principe même de la colonisation.

L'évolution politique de *L'Indochine enchaînée*

L'Indochine resurgit sous la forme de *L'Indochine enchaînée*, et intervient alors que le nouveau gouverneur général de l'Indochine, Alexandre Varenne, va arriver en Indochine. Celui-ci suscite des attentes diverses et même contradictoires. Malraux et Monin espèrent qu'il mettra au pas [d'une politique plus libérale] les potentats de Cochinchine. Outrey, l'éternel ennemi de Monin, a pourtant salué cette nomination.

L'Indochine enchaînée est a priori indulgente pour le nouveau gouverneur. Son style, sa décontraction lui plaisent. « On a remarqué l'extrême simplicité du nouveau gouverneur général. Il est descendu du *Paul Lecat* en veston noir. Et, lorsque quelqu'un lui fit remarquer que ses prédécesseurs s'étaient tous plus ou moins empanachés dans cette circonstance : « Toutes ces broderies, répondit-il, ce sont les Annamites qui les paient... « Si ce n'est pas une légende, le mot est joli⁹¹. »

L'Indochine enchaînée poursuit alors la ligne développée précédemment, cherchant à exploiter l'opposition des instances supérieures aux tyranneaux locaux. L'éditorial signé par Malraux dans le premier numéro de la nouvelle version du journal confirme bien ce choix politique. Il s'adresse au nouveau gouverneur général Varenne en le mettant en garde contre l'administration coloniale de Cochinchine qui refuse de mettre en œuvre les réformes décidées par le nouveau gouvernement du Cartel. « Depuis un an, les lois françaises promulguées à la colonie sont constamment violées. Nul ne l'ignore. Ou bien le gouverneur [de la Cochinchine], seul entre tous

91. MALRAUX André, *Œuvres complètes*, t. vi, Chronique de Saïgon [n°VI], p. 157. *L'Indochine enchaînée* n° 6 du 20 novembre 1925, signé APM au sommaire.

les Français établis en Cochinchine ne le sait pas, et il est tout désigné pour aller prendre le gouvernement de la Guadeloupe ou de la Martinique, de Saint-Pierre-et-Miquelon ou de toute autre colonie simplette; ou il le sait et il est désigné pour la retraite, tout court.» Dans le même numéro, un second article signé Malraux montre que le nouveau journal est disposé à aller plus loin dans la remise en cause des formes de domination coloniale. «Le gouvernement par les traîtres» dénonce le choix des collaborateurs vietnamiens de l'administration française. Ce choix, qui privilégie les individus faibles ou corrompus, écarte les meilleurs des Vietnamiens.

Très vite, Monin et Malraux vont perdre leurs illusions sur Varenne. Leurs yeux s'ouvrent lorsque le nouveau gouverneur général reçoit à Saïgon la délégation annamite menée par Nguyen Phan Long et qu'il donne des réponses dilatoires à toutes ses demandes⁹². Monin écrit alors : «Socialiste hier, aujourd'hui conservateur d'élite parmi les conservateurs de marque, encore une conversion sous le signe de la piastre.» Et Malraux dans son article «La liberté de la presse indigène», dans un ton plus mesuré que celui de Monin : «Si la liberté de la presse n'est pas donnée aux Annamites, si la censure est maintenue, une réforme au moins est indispensable : la suppression de l'autorisation préalable, la possibilité pour les Annamites, de voir leurs idées exprimées par ceux qu'ils aiment et non les idées de M. Cognacq exprimées par ceux qu'ils méprisent.» Varenne prendra pourtant plusieurs mesures progressistes dont la plus importante fut sans doute de gracier le leader nationaliste Phan Boi Chau.

Mais c'est dans la dénonciation de la brutalité de la répression coloniale que s'opère le plus clairement le gauchissement de la ligne. Dès le numéro 2, dans un texte beaucoup plus grave que ceux qu'il avait pu signer auparavant, «Éloge de la torture»⁹³, Malraux dénonce l'utilisation de la «question» pour faire avouer des suspects. Dénonçant l'agent N... «auquel la douceur de ses mœurs a valu auprès des Annamites une certaine célébrité», Malraux écrit : «... attacher les Annamites aux arbres et les frapper jusqu'à la mort, c'est

92. Cette réception par Varenne de la délégation annamite conduite par Nguyen Phan Long eut lieu le 27 novembre 1925.

93. *L'Indochine enchaînée* n° 2 du 20 novembre 1925.

un traitement dont, sans contester sa haute valeur administrative, je dirai que la nécessité ne se fait pas sentir. »

Ainsi, Malraux et Monin s'avancent sur le chemin d'une rupture progressive avec ce qui a constitué la ligne réformiste très modérée de *L'Indochine*. Ce qui est particulièrement remarquable, c'est que *L'Indochine enchaînée* entraîne dans son sillage l'ensemble de la presse d'opposition. Cela apparaît nettement dans les journaux des amis de Monin, comme *La Libre Cochinchine* de Fontaine-Laporte qui ira même (plus tard en 1927) jusqu'à publier le manifeste du parti de l'indépendance créé en France métropolitaine par Nguyen The Truyen, réclamant la création d'une « commission d'évacuation » du Vietnam dont ferait partie Phan Boi Chau.

Cela apparaît aussi, car la portée en est beaucoup plus importante auprès des Vietnamiens, dans les journaux réformistes comme *L'Écho annamite*. Une véritable synchronisation semble s'opérer entre *L'Indochine enchaînée* et cette presse vietnamienne. Alors que Nguyen Phan Long va donner une importance considérable à l'affaire Bardez, Malraux consacre quatre ou cinq articles à ce fait divers qui devient un phénomène reflétant toutes les incohérences et les maux de la politique coloniale indochinoise. *L'Écho annamite* reprend les transcriptions sténographiques des comptes rendus du procès au cours duquel sont jugés les assassins de Bardez, tué en mars 1925 au Cambodge. Sur le plan de l'investigation, de la quantité d'informations fournies, la presse réformiste vietnamienne est d'aussi bonne qualité que *L'Indochine*. Oui, mais le ton n'est pas le même. L'ironie est contenue, l'insolence mesurée. Malraux, lui, écrira des textes étincelants dont certains resteront un modèle de généreuse indignation à la Voltaire. Ceux consacrés à l'affaire Bardez l'illustrent clairement :

Au Cambodge, en mars 1925, à la suite d'une augmentation de l'assiette constitutive de l'impôt foncier, des rumeurs de rébellion s'étaient propagées dans le district de Kompong Chuang. Le résidant Bardez, ayant voulu inspecter ce village, fut pris à parti par des émeutiers indignés par cette augmentation de l'impôt qu'ils estimaient totalement injustifiée. Une échauffourée s'en suivit qui provoqua la mort de Bardez et des deux fonctionnaires cambodgiens qui l'accompagnaient.

Le premier article de Malraux sur l'affaire, « Encore », paraît le 10 décembre dans le numéro 11 de *L'Indochine enchaînée*. « Nous avons appris que les accusés portent des blessures postérieures à leur incarcération. La défense s'en étonne. Quant à l'accusation, elle se contente de s'étonner de cet étonnement. Ne sait-on pas qu'en prison, tout naturellement, le corps des accusés se couvre de cicatrices ? Cela est bien certain ? Nul n'en doute. C'est un effet de la nourriture qu'ont observé les savants. »

Dans la rubrique « Chronique de Saigon IX »⁹⁴, Malraux dénonce une nouvelle fois la procédure des juges : « Nous avons appris qu'il est bon de rouer de coups les accusés avant leur interrogatoire. C'est là une vieille médication, aujourd'hui tombée en désuétude, mais qu'il convenait de rappeler. Elle est excellente pour les besoins de la langue ; elle lui donne de l'agilité. D'ailleurs, un témoin plein de bons sens et d'humanité a déclaré, à l'audience : « eh bien, quoi ! le passage à tabac n'existe peut-être pas en France ? »

Dénonçant le rajout de pièces secrètes, après avoir, sans doute de façon un peu exagérée, fait allusion à son propre procès⁹⁵, il conclut : « Je propose ceci : dorénavant, les rapports et autres pièces importantes des procès dans lesquels il est question de politique seront communiqués à la défense aussitôt après que les condamnés à mort auront eu la tête tranchée. »

L'accusation voulait prouver que le crime avait été commis par de vulgaires pirates. Gallet et ses amis cherchaient à démontrer qu'il s'agissait d'un crime politique, conséquence des agissements provocateurs de l'Administration coloniale. *L'Indochine enchaînée* défendit évidemment la thèse des défenseurs des accusés.

Mais c'est probablement à propos de la condamnation de Phan Boi Chau que se produit une véritable mutation politique de *L'Indochine enchaînée*. Phan Boi Chau, partisan de la lutte révolutionnaire pour l'indépendance du Vietnam, a été arrêté en Chine par les services de police français en juin 1925. Transféré à Hanoi, il est alors

94. *L'Indochine enchaînée* n° 12, [signé AM au sommaire], 10 décembre 1925. Chronique de Saigon [n°IX].

95. Malraux avait été jugé en correctionnelle et non par une cour criminelle (qui correspondait en Indochine à une cour d'assises en France).

jugé par une commission criminelle, juridiction d'exception pour les crimes politiques, dont Sarraut avait, en son temps, envisagé la suppression⁹⁶. Malraux ne s'exprime pas sur cette question de la mise en accusation de Phan qui pose indirectement le problème de l'indépendance du Vietnam. Il est trop près de son départ. Mais Monin et Nguyen Pho publient alors plusieurs articles qui poussent l'engagement du journal au-delà de la simple protestation humaniste contre les abus coloniaux⁹⁷. L'extrémisme de Pho s'exprime d'une manière d'autant plus curieuse qu'il fut soupçonné par ses amis d'être une taupe au service de la Sûreté.

Monin, conseiller colonial, reste apparemment modéré : on le constate par exemple à la septième séance du Conseil colonial de Cochinchine, le 24 novembre, où on débat du service militaire des jeunes Annamites : selon un système de tirage au sort, les jeunes Vietnamiens ayant tiré un mauvais numéro doivent alors faire un service militaire de quatre ans (alors qu'en France le service militaire a été réduit à dix-huit mois). Monin, sans remettre en cause ce système de tirage au sort, se rallie à la proposition du conseiller réformiste Truong Van Ben demandant de réduire la durée du service militaire des Annamites à dix-huit mois, tout en permettant « de se faire remplacer à la caserne par un suppléant, moyennant le paiement d'une prime⁹⁸. » Très curieusement, ce vœu voté par l'ensemble des conseillers indigènes – les élus français jugent que le système existant n'a pas à être modifié – n'est voté que par deux Français : Paul Monin et... le président, Henri Chavigny de Lachevrotière⁹⁹.

96. Sarraut avait pensé supprimer le régime des commissions criminelles juste avant les attentats de 1913 qui avaient fait notamment deux morts parmi les officiers stationnés à Hanoi.

97. Monin fait preuve d'un certain angélisme en décidant de croire toutes les dénégations de Phan Boi Chau sur sa participation aux actions terroristes de 1913, pour lesquelles le leader nationaliste avait été condamné par contumace à la peine de mort. Après le procès, au début de 1926, Ngo Duc Ke reprochera à Phan Boi Chau de n'avoir pas clairement revendiqué son rôle d'instigateur de ces actions de lutte pour l'indépendance du Vietnam. Mais Monin a raison de considérer Phan Boi Chau comme un vrai patriote vietnamien.

98. Procès-verbaux du Conseil colonial, neuvième séance du 24 novembre 1925, p. 544.

99. Peu de gens savent que Chavigny de Lachevrotière avait sa carte de la Ligue des droits de l'Homme. Une photocopie de cette carte en 1924 figure aux archives de la Grande Loge de France.

Pourquoi Malraux n'a-t-il pas suivi Monin en Chine

Au cours du mois de décembre 1925, Malraux et Monin vont faire des choix différents. Monin prépare alors son passage en Chine où il compte se mettre au service de la révolution chinoise. Malraux pour sa part a pris la décision de rejoindre Paris pour, affirme-t-il très fort, poursuivre le combat en France. Il annonce publiquement son départ vers le 24 décembre, soit une semaine avant de s'embarquer pour Marseille¹⁰⁰. Il est probable qu'il a averti son codirecteur à la dernière minute de sa décision¹⁰¹. Il y a eu de toute évidence une explication très dure entre les deux hommes et qui consacre leur rupture. Monin qui s'était déplacé pour accueillir les Malraux à leur arrivée à Saïgon ne vient pas leur dire au revoir au moment de leur départ. Dans ce conflit, les Vietnamiens proches du journal *L'Indochine* prennent le parti de Monin. Malraux disparaît de façon radicale de tous les journaux annamites : aucun vietnamien ne se dérange pour les accompagner sur les quais des Messageries maritimes.

Il reste à expliquer la cassure intervenue dans l'amitié des deux codirecteurs. Pourquoi donc André, qui a signé dans la nouvelle version du journal, *L'Indochine enchaînée*, des articles complètement conformes à son inflexion gauchisante, rompt-il brusquement avec son ami ? Pourquoi Malraux, qui va laisser croire plus tard qu'il s'est engagé au service de la révolution chinoise, n'a-t-il pas suivi Monin à Canton ? C'est la question que lui posera d'ailleurs Méry en 1965, dans les *Antimémoires*. Et la réponse que lui donne alors André Malraux n'entame pas le « misérable petit tas de secrets » qu'il a soigneusement enfoui. Quel fut le sens de la séparation des deux hommes ? Brouille provoquée par le caractère entier de deux personnalités abruptes ? Choix de vie différents ? Ou désaccords philosophiques dans l'engagement politique ?

100. Monin n'annonce pas vraiment son départ. Mais il n'en fait pas une affaire secrète. Une grande manifestation aura lieu pour lui rendre hommage, peu avant qu'il quitte Saïgon pour Canton. Son départ sera très officiellement constaté dans tous les grands quotidiens de Cochinchine.

101. *L'Indochine enchaînée* n°8, paru le samedi 28 novembre 1925, « Une protestation de plus de mille notables ». On trouvait dans la formule finale de l'article, une allusion claire à ce départ des Malraux : « Nous les soutiendrons ici. Nous les soutiendrons en France. »

Monin est-il devenu marxiste ?

Lorsque Monin décide de partir en Chine, il a réussi à clarifier sa situation personnelle. En principe, rien ne l'empêche de rebondir en politique. Sa situation financière ne peut que s'améliorer. Sa femme Gertrude, qui est revenue le rejoindre, est là pour lui apporter le soutien moral dont il a besoin. Il pourrait alors faire le choix de son ami Charles Gallet et poursuivre son combat humaniste et libéral à Saïgon. Et pourtant, ce n'est pas ce chemin-là qu'il va prendre ; il va opter pour une rupture radicale.

Cependant, il ne sait pas très bien ce qu'il va faire à Canton. Sans doute a-t-il pris contact avec Waïcy, ce Chinois francophone, ami de Marius Moutet, qui jouit d'une position influente auprès d'Eugène Chen, le ministre des Affaires étrangères du gouvernement nationaliste¹⁰². Il reste évidemment très discret sur les buts de son voyage.

Lors de la réunion donnée en son honneur pour son départ par ses amis vietnamiens, Monin tient des propos très modérés. Il se présente devant eux avec sa femme et son fils qui vont l'accompagner en Chine. L'atmosphère est un peu triste. L'avocat sait que sa vie bascule en partie dans l'inconnu. Si aucune précision n'est donnée sur les objectifs qu'il poursuit, son départ n'a rien de secret. Il sera annoncé dans *L'Indochine enchaînée* et dans les journaux réformistes. La taupe introduite par la Sûreté au sein de l'équipe du journal ne rapportera à ses employeurs que ce qui aura été rendu public.

Le séjour de trois mois et demi de l'avocat dans le bastion du Guangdong révolutionnaire permet un mûrissement de ses idées politiques. Bien qu'il n'ait jamais réussi à voir, le mythique Borodine, le responsable des conseillers soviétiques en Chine du Sud, que tous les reporters du monde occidental cherchaient à voir¹⁰³ ;

bien que Nguyen Ai Quoc ait gardé ses distances par rapport à lui, Monin a suffisamment rencontré les exilés vietnamiens pour

102. Ce départ a lieu le 3 mars 1926 soit plus de deux mois après sa séparation d'avec Malraux.

103. Seul, le représentant du quotidien italien, le *Corriere della Sera*, réussit à avoir une interview de Borodine en juin 1927, avant qu'il ne quitte la Chine. Jacques Doriot, en tant que délégué du Kominterm, l'avait vu un peu plus tôt, en mars 1927.

prendre conscience de la justesse de leur revendication d'indépendance du Vietnam.

Son rôle en Chine n'a été en rien semblable avec la geste révolutionnaire des personnages européens des *Conquérants* ou de la *Condition humaine*.

Si l'auréole révolutionnaire de Paul Monin semble un peu étriquée, l'essentiel n'est pas là. Ce qui compte, c'est la prise de conscience qui s'opère. Au contact du futur Hô Chi Minh, Monin a compris les limites dans lesquelles pourrait s'inscrire son combat.

À son retour en Indochine, Monin se rapproche de Phan Van Truong qui a fréquenté Nguyen Ai Quoc à Paris, au début des années vingt. Il le connaît bien puisque Phan Van Truong a apporté sa contribution à *L'Indochine*. Monin devient ainsi un collaborateur de *L'Annam*, le journal de Truong, où il signe un article très remarqué dans lequel il se prononce clairement pour l'indépendance du Vietnam, complète et sans délai. Cela contre les propositions réformistes du capitaine Monet qui incitait les Annamites à la patience. Parallèlement Monin continue d'apporter son soutien juridique à ses amis en proie à la répression coloniale.

À partir d'octobre 1926, réintégré par Alexandre Varenne¹⁰⁴ dans ses fonctions d'avocat-défenseur de Cochinchine, il peut défendre des inculpés devant la Cour criminelle de Saïgon. Il sera à plusieurs reprises l'avocat de son ami Phan Van Truong.

Le choix de Malraux

À la fin de 1925, Malraux n'a pas suivi son ami dans sa nouvelle aventure, choisissant de revenir en France avec sa femme, Clara. Paul Arnoux, le chef de la Sûreté cochinchinoise était pourtant convaincu en décembre 1925 que Malraux partirait avec Monin en Chine¹⁰⁵. Il tenait ses informations du consul des États-Unis à Saïgon, Acton Poulet, qui l'aurait mis en garde contre un mouvement insurrectionnel susceptible d'être déclenché en Cochinchine avec la

104. Alexandre Varenne montra en l'occasion qu'il n'était guère rancunier, car Monin ne l'avait pas épargné dans la plupart de ses articles de *L'Indochine enchaînée*.

105. ANOM SPCE 370-371, Note d'Arnoux du 15 décembre 1925.

complicité des Chinois du Guomindang. Autant d'informations qui se révélèrent fausses. Les services secrets américains en Indochine à l'époque n'étaient pas des plus performants.

Si la Sûreté a pu ainsi se tromper, cela signifie que Malraux a précipité son départ pour la France. Et qu'il a probablement averti Paul au dernier moment des dispositions qu'il avait prises. On comprend dès lors beaucoup mieux l'amertume qu'a pu en ressentir Monin¹⁰⁶.

Si l'avocat n'a pas publié de manifeste précisant son analyse politique d'ensemble, il n'en est pas de même de Malraux. En décembre 1925, celui-ci résume ses positions dans le texte qu'il fait publier le 24, la veille de Noël¹⁰⁷. Selon lui, les Vietnamiens sont condamnés soit à la bassesse soit au refus. Ceux qui ne se résignent pas assurent qu'ils ne peuvent avoir confiance dans les hommes envoyés par le gouvernement français :

« Puisque ces hommes, qu'ils nous parlent de mitrailleuse ou de liberté, ne connaissent plus, dès qu'ils sont chez nous, que la liberté de toucher des piastres. Nous ne pouvons pas faire appel à la violence puisque nous n'avons pas d'armes. À qui donc pouvons-nous demander alliance ?

Je leur réponds :

Nous allons faire appel à l'ensemble de tous ceux qui, comme vous, souffrent. Le peuple en France n'acceptera pas que les douleurs dont vous portez les marques vous soient infligées en son nom. Il suffira qu'il connaisse l'affaire Bardez, le traitement des enfants de Phan Boi Chau¹⁰⁸, toute cette misère d'Annam et du Cambodge que l'Administration semble rendre chaque jour plus tragique et plus émouvante. Il faut que nous fassions appel à lui par le discours, par la réunion, par le journal, par le tract. »

106. *L'Indochine enchaînée*, ne cherche plus à se distinguer nettement du bolchevisme comme l'a fait, de façon récurrente, *L'Indochine* de juin à août 1925. Monin ne cessait alors de clamer qu'on voulait lui faire « le coup du bolchevisme », laissant entendre que c'était pure calomnie. En novembre et décembre 1925, il n'y a plus de dénégation de ce genre. Mais on ne trouve pour autant dans *L'Indochine enchaînée* aucune profession de foi marxiste.

107. *L'Indochine enchaînée* n° 16 du 24 novembre 1925. « Ce que nous pouvons faire ».

108. C'est le journaliste du Tonkin, Amédée Clémenti qui décrit dans son journal *L'Argus indochinois* comment les deux fils de Phan Boi Chau, élevés par leur mère dans des conditions très difficiles furent soumis à un régime humiliant.

Beau programme, mais qui ne réussit à convaincre aucun Vietnamien sympathisant de la ligne défendue par *L'Indochine*. Nguyen Phan Long, Dejean de la Bâtie, Lam Hiep Chau se tenaient aux côtés de Paul pour stigmatiser ce qu'ils analysaient comme une fuite. Pour eux Malraux ne partait pas les défendre, il se déroba, laissant à Monin le soin de poursuivre le combat. Il est remarquable de noter qu'on ne retrouve plus aucune occurrence de Malraux dans les journaux vietnamiens à partir de 1926. Lors de l'enterrement de Paul Monin en janvier 1929, pas un mot ne fut prononcé faisant allusion à Malraux. Cet effort d'effacement de sa mémoire resta sans doute inconnu d'André, lui-même, de toute évidence, cherchant à oublier l'histoire de sa rencontre avec Monin. Clara, dans ses *Mémoires*, sera la première à réveiller ses souvenirs. Alors qu'André ne reviendra jamais sur ces années d'Indochine, une réflexion sur leur quête initiatique de sens politique – ce qu'elle fait dans *Les combats et les jeux* - lui semble plus importante que de décrire n'importe quelle expérience des années de maturité. C'est pour cela qu'à la fin de son livre, elle ne sait pas encore si elle poursuivra son récit : « La jeunesse dépassée, celles des "années d'errance et de formation", faire le récit de l'aventure humaine me semble moins nécessaire. L'âge mûr où les qualités et défauts se montrent plus durement nous révèle-t-il aussi bien que ce qui servit à former une créature humaine? »

Conclusion

L'aventure indochinoise d'André Malraux a modifié son « être politique ». À partir de là, son mûrissement se fera par étapes, chaque livre montrant une évolution par rapport au précédent. Mais le socle d'expériences qui lui permettent de définir progressivement le sens de son engagement se trouve dans la période de huit mois qu'il a passés avec Monin.

Lorsque Malraux écrit *La tentation de l'Occident*, les références sur les relations de la culture chinoise au marxisme sont presque totalement absentes. C'est avec *Les conquérants* qu'il entreprend de définir son propre rapport avec le marxisme.

Malraux affirme en 1933 : « Il y a dans le marxisme le sens d'une fatalité et l'exaltation d'une volonté. Chaque fois que la fatalité passe

avant la volonté, je me méfie.» Garine, c'est le refus de la fatalité par le jeu de la volonté. Borodine, personnage des *Conquérants*, consacre la prédominance de la fatalité. Dans une critique de *La condition humaine*, le journal *L'Humanité* dira de façon réductrice : «La conception de la révolution de Malraux est une aventure, offerte aux hommes qui s'y vouent, comme d'autres choisiraient les armes ou la mer... Chaque homme essaie d'échapper à la condition humaine.»

Le sens d'une œuvre ne peut être saisi directement de la biographie de son auteur. Mais dans le cas d'un écrivain comme Malraux qui n'est pas seulement un écrivain, qui n'écrit pas seulement le poème de sa vie, mais qui veut transformer celle-ci en refus de ce qui écrase l'Homme par un engagement politique, il n'est pas totalement vain de reconstituer ce qui lui a fait écrire ce qu'il a écrit et ce qu'il a fait. L'engagement de Garine – même s'il n'a en rien été partagé concrètement par Malraux en Asie – est l'expression de sa volonté de refus non seulement de la mort, mais de tout ce qui vise à abaisser les hommes. La dimension humaniste de ses combats dépasse les affirmations individualistes des héros de la *Voie royale*.

Le sens profond que tire Malraux de son expérience indochinoise ne peut évidemment se résumer aux éléments autobiographiques qui s'accumulent «en petits tas» que l'auteur de *La condition humaine* aurait évidemment voulu laisser enfouis. Mais Malraux, en Espagne, dans la Résistance, montrera qu'il a été dans un autre contexte, à une période de plus grand mûrissement, assez proche des «héros» qui peuplent ses grands romans asiatiques.

Malraux et Bourotte : la décolonisation en Indochine

Malraux est devenu ministre de l'Information du général de Gaulle le 21 novembre 1945. Lorsque le général démissionne le 20 janvier 1946, Malraux le suit en quittant son poste. A-t-il conseillé le général sur les questions indochinoises au cours de cette période? Il semblait, après tout, un des meilleurs spécialistes en ce domaine.

En Indochine, en mars 1945, les Japonais ont pris le contrôle direct du pays. L'administration française a été démantelée, ses admi-



© Yves le Jariel, collection particulière

nistrateurs maintenus en résidence surveillée, les troupes françaises désarmées et enfermées. Les accords de Postdam (où les Français n'ont pas été invités) scindent le Vietnam en deux : le Nord devant être occupé par les Chinois, le Sud par les troupes anglaises. La capitulation signée par l'Empereur Hiro-Hito en août de la même année a permis la prise du pouvoir à Hanoi par le front Vietminh dominé par les communistes. Peu après le coup de force japonais, de Gaulle a défini ce que serait la politique de la France en Indochine dans un manifeste, inspiré des thèses de son discours de Brazzaville.

Par décret du 17 août 1945, de Gaulle crée un Haut-commissariat de la France en Indochine avec à sa tête l'Amiral d'Argenlieu. Les anciennes résidences supérieures de l'Annam et du Tonkin sont remplacées par des Commissariats de la République. Bientôt en septembre 1945, les troupes du général Leclerc reviennent dans le Sud du Vietnam et y restaurent, difficilement, l'autorité française. Le Nord Vietnam, occupé par les troupes chinoises nationalistes de Chiang Kai-shek, est soumis à une administration contrôlée par le

Vietminh. Le Commissariat pour le Nord Annam et le Tonkin¹⁰⁹ créé par le décret du 17 août n'a qu'une existence virtuelle.

Le général de Gaulle, en nommant l'Amiral d'Argenlieu Haut Commissaire de la France en Indochine, veut y rétablir un ordre français, certes renouvelé dans un sens plus libéral, mais qui doit permettre de reconstituer l'Empire. Bien sûr, une nouvelle politique coloniale a été définie par la déclaration de mars. Bien que plus libérale sur de nombreux points, elle ne prévoit nulle part que les Vietnamiens puissent choisir l'indépendance. À ce tournant de l'histoire, l'erreur du général de Gaulle est sans doute de confier la destinée de l'Indochine à un homme comme l'Amiral d'Argenlieu. Il aurait dû faire confiance à une personnalité plus diplomate, plus attentive aux évolutions de la société vietnamienne ; à un homme comme le général Leclerc, par exemple, à qui il ne fait que confier le commandement des troupes françaises en Indochine, sous l'autorité de l'amiral d'Argenlieu.

Malraux et l'Indochine au début de 1946

Malraux a une longue expérience de l'Indochine. Après Paul Moinin, disparu de la mémoire d'André ou presque, une autre silhouette a surgi qui a prolongé les heures vertes ou rouges de Saïgon ; André, dans les années 1927-1928, fait la connaissance d'un jeune professeur de lettres, écrivain à ses heures, Bernard Bourotte, qui signe ses livres Jacques Méry. Malraux a développé avec lui une solide amitié. Il le rencontre à plusieurs reprises lorsque Bourotte prend ses congés en France. Les fonctionnaires français en Indochine travaillaient près de trois ans avant de prendre un congé en métropole de six mois. En 1935, accompagné d'Eddy Du Perron, Malraux va passer une semaine chez le couple Andrée et Bernard Bourotte, aux *Sept Pommiers*, la résidence que possède le jeune professeur en Normandie.

Qui était Bernard Bourotte ?

Bernard Bourotte est né le 22 mai 1896, dans le Calvados, à Villerville, près de Trouville. Il signe sous le nom de Jacques Méry plusieurs

109. Appelé aussi Commissariat de la République pour l'Indochine du Nord. FR ANOM CTNA. Chef de la mission militaire en Chine en 1945, Jean Sainteny est nommé commissaire de la République pour le Tonkin et le Nord-Annam en décembre 1945. C'est lui qui signe avec Hô Chi Minh les accords du 6 mars 1946, qui permettent à Leclerc de revenir avec ses troupes pacifiquement à Hanoi.

ouvrages, dont un chez Gallimard. C'est probablement, à l'occasion d'une visite chez l'éditeur que Méry fit la connaissance d'André Malraux.

Bernard Bourotte entre dans l'administration indochinoise comme professeur stagiaire en avril 1921¹¹⁰. Élément brillant, sa carrière administrative est rapide. En 1922, après un court emploi au Lycée franco-chinois de Cholon, il est nommé professeur au collège Chasseloup-Laubat de Saigon, dans le cadre du personnel local.

Contrairement à ce qu'on a pu affirmer parfois¹¹¹, il est impossible qu'il ait rencontré Malraux avant son procès de juillet 1924 (Malraux attendant son jugement à Phnom Penh) puisque, professeur à Saigon, il n'habitait pas Phnom Penh. Aurait-il pu le rencontrer entre août et octobre 1924, à Saigon ? Impossible encore, car Bourotte part en congé d'Indochine pour la France, le 2 juillet 1924¹¹² ; il ne reviendra par l'Angers qu'en mars 1925¹¹³. S'il restait le moindre doute à ce sujet, Bourotte lui-même se chargerait de le dissiper. Dans une correspondance de 1950, il affirmera qu'en 1927, lorsqu'il découvrit *La Tentation de l'Occident*, il ne connaissait pas Malraux.

Bourotte est nommé à son retour de France, en février 1925, à la tête du Lycée français de Hué, le Lycée Quoc Hoc. Il quitte donc la Cochinchine et ne peut avoir été en contact direct avec Monin et Malraux durant la parution de *L'Indochine*.

En 1926, à l'occasion des grèves scolaires qui ont suivi la mort de Phan Chau Trinh, il est dénoncé par les élèves grévistes pour « son rôle répressif ». Dans une pétition adressée au chef local de l'Enseignement en Annam, ces jeunes gens demandent le déplacement de Bourotte. L'année suivante, ce dernier va punir le jeune Giap, le futur vainqueur de Diên Biên Phu, alors élève au lycée de Hué, pour sa participation active aux mouvements de protestation anticolonialistes des lycéens. Et pourtant, Giap aurait dû avoir une certaine

110. *Annuaire de l'Indochine 1924*.

111. Notamment Walter Langlois dans *L'Aventure indochinoise*.

112. *Le Réveil Saïgonnais* du 2 juillet 1924, liste des départs de Saigon : Bourotte part avec sa femme sur le *Chantilly* à destination de Marseille.

113. *L'Angers* part de Marseille le 12 février, quelques jours après le départ d'André et Clara Malraux. Il est très peu probable qu'André Malraux ait fait la connaissance de Bernard Bourotte en décembre 1924 ou janvier 1925, car Bourotte prenait, alors, ses congés administratifs près de sa famille en Normandie.

reconnaissance pour Bourotte; c'est grâce à ce dernier, qui avait reconnu en lui un élève exceptionnel, qu'il a obtenu une bourse.

Lors d'un retour en France de Bourotte à l'occasion d'un de ses congés administratifs, probablement en 1928, Bourotte fait la connaissance de Malraux dans des conditions qui restent floues à ce jour.

Malraux et ses amis Bourotte

On connaît la relation d'amitié de Malraux pour Bernard Bourotte, et sa femme Andrée, grâce à la correspondance conservée à la bibliothèque Jacques Doucet, léguée par Florence Malraux. Ces lettres, écrites entre 1946 et 1951, donnent un éclairage particulier aux idées politiques de Malraux relatives au Vietnam de cette époque.

André Malraux est sollicité à la fin de 1945 par ses vieux amis d'Indochine. La femme de Bernard demande à Malraux d'aider son mari à trouver une nouvelle affectation.

Dans une réponse faite à cette demande, datée du 31 mai 1946, Malraux donne à ses amis quelques indications sur son analyse de la situation politique et sur les interventions qu'il a faites pour eux. Après avoir constaté sa complète ignorance de ce qui se passait alors sur le terrain, il ajoute¹¹⁴ : « Du côté des Français, lorsque j'ai quitté le gouvernement, l'amiral d'Argenlieu devait faire appel à Bernard en lui offrant une fonction du genre conseiller privé pour l'information. Qu'est-il arrivé depuis ?

En tout état de cause, il est question que l'un de mes compagnons de résistance, le dernier commissaire de la République à Bordeaux¹¹⁵, parti comme gouverneur, soit du Tonkin, soit de l'Annam et si cela a lieu, il convoquera Bernard dès son arrivée.

Mais bien entendu tout ceci n'a de chance qu'à Paris, de tels projets ne sont-ils pas d'office barrés par les conditions locales ? Je n'en sais absolument rien. Enfin, ce qui est plus grave, y a-t-il une perspective réelle de développement des relations franco-annamites, même sur une base nouvelle ? Sinon, il est bien évident que rester

114. Lettre de Malraux à Andrée Bourotte du 31 mai 1946, Bibliothèque Jacques Doucet.

115. Les premiers commissaires de la République à Bordeaux furent Gaston Cusin, puis Jacques Soustelle en mai 1945, enfin Maurice Bourgès-Maunoury en juin 1945.

là-bas est presque désespéré, puisque sur le plan administratif vous retrouveriez soit en face des Annamites eux-mêmes, soit en face des Américains.» Propos qui semblent suggérer que Malraux ne voit pas l'indépendance du Vietnam comme la solution du problème colonial indochinois.

Sur le rôle qu'ont pu jouer ses amis en tant que Français en Indochine, Malraux fait une curieuse remarque : « Sur le plan moral, la France est profondément découragée. Le seul avantage que vous y trouverez est de ne pas rencontrer de façon permanente, comme adversaires, des gens que vous aurez défendus pendant vingt ans. Avantage, après tout, à considérer. »

Le 20 mars 1949, Malraux fait part de son pessimisme à Bernard Bourotte qui, finalement, a été nommé au Lycée Chasseloup-Laubat :

« Mon cher Bourotte,

Non, je n'ai pas de questions à vous poser; à l'heure actuelle, hélas! Le destin me paraît prendre plutôt le chemin de l'armée chinoise que celui de la Chambre des députés à Paris; il n'y aura une Union française que dans la mesure où il y aura une grande France; et par conséquent, intérêt pour nos ex-colonies à rester avec nous, un point c'est tout.

Quand vous me parlez de Mac Arthur, n'oubliez pas qu'il joue moins le Japon qu'une sorte de tradition impériale japonaise. Il faut sans doute que les Japonais prennent en mains certains territoires asiatiques pour le compte des États-Unis, au lieu de le prendre pour le leur, mais encore satisfait-il une partie de l'ancien instinct japonais. »

On voit donc que Malraux, dès l'arrivée des armées chinoises aux portes du Tonkin, sait que le destin du Vietnam est scellé. Il fait là preuve d'une prescience qui n'est partagée que par peu d'observateurs.

“Le parti béant” publié dans *Carrefour* le 28 février 1950

Malraux publia dans *Carrefour*, à propos de l'Indochine, un article sur l'« affaire des généraux » qui secoua profondément la IV^e République¹¹⁶. Affaire de trahison, affaire d'espionnage, mêlant des personnalités politiques : « Peyré enfonce Arsène Lupin. Si le

116 MALRAUX André, *Œuvres complètes*, t. vi, « Le Palais béant », in *Carrefour*, 28 février 1950, p. 383; cf. la remarquable note de Philippe Delpuech, p. 1211.

pays commence à suivre réellement cette affaire, c'est d'abord qu'elle est le meilleur roman policier de l'année.»

Malraux estime que la France s'enfoncé profondément dans le renoncement : « Je sais que notre plus puissant ennemi n'est pas le parti stalinien, mais l'indifférence désespérée avec laquelle tant d'hommes se répètent la phrase du vieux Renan : « La France se meurt, ne troublez pas son agonie... La résurrection d'un pays peut prendre toutes les formes, sauf une : sa propre démission¹¹⁷. »

Malraux analyse donc les symptômes de la décomposition du régime de la Quatrième République, mais il ne se prononce pas clairement sur la solution politique à apporter au problème indochinois. Dans une lettre à Bourotte, il fait le constat suivant : « Le fonds des choses est extrêmement simple : il s'agit d'une guerre froide mondiale dans laquelle nous prétendons à la fois nous défendre et ne pas nous défendre, défendre et ne pas défendre nos alliés. Tout cela n'est pas gai, mais ne comporte qu'une solution ; par malheur la France ne semble pas prête à vouloir quoi que ce soit. » Peu avant il écrivait à Bourotte : « Mon point de vue n'est pas celui de l'absence d'intérêt, c'est celui du pessimisme. Le destin de l'Indochine n'a jamais été entre les mains des andouilles que vous savez. Bien sûr, Mao Tse Toung ne sera pas chez vous après-demain ; mais vous savez aussi bien que moi qu'il existe quelque chose qui s'appelle des remous¹¹⁸. »

Publications d'Yves le Jariel

Phan Boi Chau, Le Nationalisme vietnamien avant Ho Chi Minh,
L'Harmattan, 2008

L'Ami oublié de Malraux en Indochine, Paul Monin,
avec une préface de Jean Lacouture, Les Indes savantes, 2014

Malraux au Vietnam, Dictionnaire biographique des personnalités
françaises ou vietnamiennes liées à André Malraux ou Paul Monin.

117 Malraux écrit ailleurs en 1950, dans « Le problème du siècle » publié le 16 mai dans *Carrefour* : « ... lorsqu'une race, une nation ou une classe reconnaît la légitimité de sa mort, elle sent déjà le cadavre. »

118 Fonds Malraux de la bibliothèque Jacques Doucet. Lettre d'André Malraux du 6 mai 1949 à Bernard Bourotte à Hué.



Rare masque noir antilope Kwele
© Nazim Kadri

Lettre de Clara Malraux à Gertrude Monin

Le 29 avril [1962?]

Madame, tant d'années se sont écoulées depuis les quelques mois que nous avons passés ensemble en Indochine que, si mon ex-époux n'avait atteint une telle notoriété, je n'oserais vous écrire sans préciser qui je suis. Mais, pour moi, j'ai peu oublié de ce que fut alors mon expérience asiatique; cela d'autant plus, qu'étant en train d'écrire mes mémoires, je me trouve en ce moment la revivre. Si je me permets de vous écrire aujourd'hui, c'est à cause précisément de ces mémoires. Je ne sais si vous avez lu le livre de M. Walter Langlois où, avec une assez grande légèreté, il tente de faire revivre cet épisode de la vie d'André Malraux et cela sans tenir compte du rôle immense qu'eut alors Paul Monin. J'aimerais dans mon livre, ne pas commettre à nouveau une telle injustice. Avez-vous quelques souvenirs des actions de Paul Monin, de ce qu'il pensait alors, de ses espoirs, de ses projets? Tout cela, tel quel, est un peu vague, mais je pense que si nous établissons, vous et moi, le contact, nous arriverons à quelques précisions.

Excusez-moi de faire aussi directement appel à vous. C'est qu'il me semble important de parler, comme il le mérite, d'un homme dont la générosité et – quand on pense à ce qui a eu lieu depuis – la lucidité furent admirables.

Croyez, Madame, en mes sentiments les meilleurs.

**Clara Malraux,
12, square Albin Cachot, Paris XIII**